



Secrétariat général

conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

Version du 30 mars 2007

Programmation 2007

P I: Appui institutionnel

DOCUMENT/CONFESJES/2007/C31-03 A

INTRODUCTION

Ce projet de programmation tient compte d'une part de la volonté, exprimée par la 30^{ème} session ministérielle et confirmée par la 7^{ème} réunion du Bureau de voir resserrer des programmes de la CONFESJES, d'autre part du report à 2007 ou de l'exécution partielle de certains projets importants de la programmation 2006. Ces reports sont dûs, pour certains à la période de mise en œuvre extrêmement réduite qui s'est imposée au Secrétariat Général du fait de la date tardive de la réunion du Bureau (26-27 mai 2006), pour d'autres à des problèmes de calendrier international extérieurs à la CONFESJES.

Si l'aide à la mise en œuvre des politiques nationales est prolongée dans la logique du thème d'études de la 31^{ème} session, elle marque cependant une pause en terme de volume d'actions par rapport aux années précédentes, avant l'évaluation qui sera menée en 2008.

Les questions liées à la circulation de l'information en français, au soutien à la pratique du français, à l'émergence d'une zone de solidarité francophone autour des Jeux de la Francophonie et des grands événements mondiaux, bénéficient d'une priorité.

La recherche des synergies et de la concertation avec l'OIF, déjà amorcée avant la 31^{ème} session, sera poursuivie et accentuée.

Enfin après la réorganisation opérée en 2006 sur la recommandation du Bureau, le GTCF devrait jouer pleinement son rôle de proposition pour des projets originaux à reprendre dans les programmes II et III.

Programme I

Tableau synoptique des projets

Axe	Action	N° du projet	Intitulé	Montant	Calendrier
Axe 2 : Soutien à la recherche et à la diversification des financements	A3	1	Conception, rédaction, diffusion et mise en ligne d'un vademecum sur les possibilités de financement des politiques nationales de Jeunesse et de sport	15.000.000	1 ^{ère} phase : juin à novembre 2007 2 ^{ème} phase : février 2008
Axe 9 : Positionnement de la CONFEJES comme centre de références et de productions en langue française dans les domaines de la Jeunesse et des sports Axe 10 : Contribution de la CONFEJES à une meilleure diffusion du sport francophone	A12 A14	2	Renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française dans le domaine de l'information sportive et des échanges scientifiques, techniques et pédagogiques en matière d'activités sportives.	35.000.000	2007
Axe 11 : Promouvoir l'utilisation du français, langue du sport	A15	3	Action de sensibilisation des jeunes francophones à la pratique du rugby à l'occasion de l'organisation en France de la Coupe du Monde de rugby	35.000.000	Mai à septembre 2007
Axe 8 : Renforcement des capacités organisationnelles des femmes	A11	4	Réunion annuelle du Groupe de travail CONFEJES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sport (GTCTF)	16.000.000	À déterminer

Axe	Action	N° du projet	Intitulé	Montant	Calendrier
		5	Participation de la CONFESJES à l'institutionnel francophone	10.000.000	2007
Axe 1 : Appuyer l'élaboration des techniques de mise en œuvre des politiques nationales	A1	6	Séminaire de perfectionnement des hauts cadres aux méthodes et techniques de suivi/évaluation des politiques nationales et des plans d'action	40.000.000	Juillet à septembre 2007
Total				151.000.000	

CONFES-2007/PROGRAMME I-SG/PROJET N°1

Référence	Axe 2– Action 3	
Antécédent	CONFES-2005/PROGRAMME I-SG/PROJET N°3 CONFES-2006/PROGRAMME I-SG/PROJET N°1	
Titre	<i>Conception, rédaction, édition, diffusion et mise en ligne d'un vade-mecum sur les possibilités de financement des politiques nationales de jeunesse et de sport</i>	
Problématique	<p>La CONFES a organisé en juillet 2005 et octobre 2006 deux séminaires de formation en recherche de financement et développement de partenariats dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales.</p> <p>A partir des éléments recueillis lors de ces deux séminaires, tant de la part des participants que des intervenants, d'une enquête restant à effectuer auprès des participants sur le suivi apporté au plan national à ces sessions de formation et des conclusions retenues par la 31^{ème} session de la CONFES, il est proposé de réaliser l'inventaire le plus exhaustif possible des bailleurs de fonds et partenaires potentiels ainsi que de leurs modes et secteurs privilégiés d'intervention.</p>	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la préparation de dossiers de demande de financement tant de la part de l'Etat que des collectivités décentralisées et du mouvement associatif ; - Démultiplier les moyens financiers consacrés par l'Etat à la mise en œuvre des politiques de développement de la jeunesse et des sports. 	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Publication du vade-mecum ; - Bilan sur son utilité effectué auprès des Etats membres. 	
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Travail préparatoire : juin à novembre 2007 - Publication et diffusion du vade-mecum : février 2008 	
Lieu de réalisation	A déterminer	
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Etude par le Secrétariat Général réalisée dans les Etats représentés aux deux séminaires ; - Réunion d'un comité restreint de rédaction ; - Recrutement d'un consultant pour la mise en forme finale. 	
Nombre des participants	5 + Secrétariat Général	
Profil des participants	<ul style="list-style-type: none"> - Experts ayant participé aux deux séminaires et étant ensuite intervenus significativement au plan national ; - 1 expert du Nord spécialiste de la coopération décentralisée. 	
Budget prévisionnel		Observation (s)
	TOTAL En FCFA	15.000.000
	En €	
	En \$ can	
Observation(s)		

CONFES-2007/PROGRAMME I-SG/PROJET N°2

Référence	Axe 9 – Action 12 et Axe 10 – Action 14
Titre	<i>Renforcer l'usage et assurer la promotion de la langue française dans le domaine de l'information sportive et des échanges scientifiques, techniques et pédagogiques en matière d'activités sportives</i>
Problématique	<p>La diffusion médiatique des principales compétitions continentales africaines suscite un intérêt toujours plus vif, y compris en Europe.</p> <p>Or, le niveau de technicité du journalisme africain, n'est pas encore parfaitement adapté à la mondialisation en cours des grands rendez-vous du sport africain.</p> <p>Il importe aussi que les journalistes, acteurs de la vie nationale, puissent « inculquer aux jeunes et aux pratiquants les vertus du fair play à travers le respect d'autrui et des règles édictées par les instances compétentes de mouvement sportif national et international » (Code d'éthique du mouvement du sport africain).</p> <p>Par ailleurs, lors de la Table ronde sur la coopération sportive dans l'espace francophone, organisée à Bucarest les 24 et 25 novembre 2006, il a été souligné que l'évolution rapide de la pratique et des techniques sportives, ainsi que la nécessité de préserver l'usage du français dans ces domaines, commandent de mieux organiser la diffusion de l'information scientifique, pédagogique et technique en français par la mise en réseau des différentes sources déjà constantes et de faciliter son accès au plus grand nombre par les moyens modernes de communication.</p> <p>L'organisation d'un séminaire international a pour objectif de jeter les bases d'une réponse à ces préoccupations.</p>
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1) amélioration de la qualité de la retransmission et des commentaires du spectacle sportif en Afrique ; <ul style="list-style-type: none"> - meilleure diffusion internationale en langue française des grands évènements africains ; 2) coordination de l'échange d'informations en français à caractère scientifique, technique et pédagogique et des expériences entre formateurs institutionnels et individuels ; <ul style="list-style-type: none"> - contribution à l'usage du français dans les banques internationales de données sur la pratique sportive.
Indicateurs de résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1) Nombre de journalistes sportifs formés ; 2) Organisation d'une mise en réseau des Instituts francophones de formation des cadres sportifs ; <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'utilisation de la langue française au sein de l'Association Internationale pour l'Information Sportive ; - Organisation d'une conférence scientifique francophone lors des prochains Jeux de la Francophonie ; - Réalisation d'une plateforme Centre de recherche virtuel.
Période de réalisation	2007 (1 ^{ère} phase)
Lieu de réalisation	Bujumbura (Burundi), Paris (France), autres (à déterminer)
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Mémoire d'accord puis convention de partenariat avec Canal France International (CFI) ; - Partenariat avec l'INSEP de Paris et les instituts régionaux africains de formation des cadres ;

Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> - 100 journalistes de radio, télévision et presse écrite ; - 25 personnalités invitées pour le séminaire « information sportive et francophone ». 		
Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	35.000.000	
	En €		
	En \$ can		
Observation(s)			

CONFEJES-2007/PROGRAMME I-SG/PROJET N°3

Référence	Axe XI – Action 15
Titre	<i>Action de sensibilisation des jeunes francophones à la pratique du rugby à l'occasion de l'organisation en France de la Coupe du Monde de rugby (septembre – octobre 2007)</i>
Problématique	<p>Dans le cadre d'une convention de partenariat entre la CONFEJES et la Confédération Africaine de Rugby (CAR) sont organisés depuis 2005 des stages de formation de Directeurs Techniques Nationaux pour assurer le développement du rugby en Afrique et dans l'Océan Indien.</p> <p>A l'occasion de l'organisation, en France, de la Coupe du Monde de rugby il sera demandé à chacun des cadres en cours de formation d'organiser dans son pays une manifestation de masse réservée aux jeunes de 12 – 13 ans pour sélectionner le meilleur joueur.</p> <p>Les sélectionnés auxquels pourront se joindre un jeune représentant de chaque pays du Nord intéressé seront regroupés en France pour suivre un programme d'activités sportives et de découverte et assister à deux rencontres de la Coupe du Monde.</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation à la pratique du rugby ; - promotion de jeunes sportifs autour d'un grand évènement mondial organisé dans un pays francophone ; - manifestation de la vitalité du rugby francophone ; - évaluation du niveau d'opérationnalité des Directeurs techniques africains.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et volume des manifestations de masse organisés au plan national ; - Couverture médiatique de l'évènement ; - Développement de la politique de détection des fédérations africaines de rugby.
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation par la CAR des tournois nationaux : mai 2007 - Regroupement et stage : 8 au 17 septembre 2007
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Tournois nationaux : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie. - Lieux de regroupement : Casablanca, Paris - Lieu de stage : Toulouse
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> - 14 participants originaires des pays du Sud - 1 participant par pays du Nord intéressé
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> - 3 cadres techniques désignés par la CAR - 2 représentants CONFEJES

Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	35.000.000	
	En €		
	En \$ can		
Observation(s)			

CONFES-2007/PROGRAMME I-SG/PROJET N°4

Référence	Axe 8– Action 11
Titre	<i>Réunion annuelle du Groupe de travail CONFES pour la participation des femmes et des Jeunes filles aux activités de Jeunesse et de sport (GTCF)</i>
Problématique	<p>Le GTCF est un groupe de femmes qui travaillent sur la question de la promotion de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sport. Il représente une structure d'étude, de réflexion et d'orientation travaillant au sein de la CONFES pour cerner de façon globale la question de la participation de la Femme aux activités de Jeunesse et de Sport. De ce fait, le GTCF est appelé à œuvrer et à rechercher d'autres structures qui travaillent sur la même problématique.</p> <p>A l'issue du Forum de relance des activités du GTCF « Femme-Jeunesse-Sport » qui s'est tenu à Marrakech en novembre 2006, les membres du Bureau ont été renouvelés et chaque zone géographique des pays membres de la CONFES a élu ses deux représentantes (une Jeunesse et une Sport).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'état des lieux des activités de Jeunesse et de Sports en faveur de la population féminine ; - Bilan des activités élaboré ; - Poursuivre sur les axes et la politique du groupe ; - proposer des projets et des actions pour la programmation 2008.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des actions mises en œuvre en 2007 en faveur des femmes ; - Proposition de projets et/ou d'orientations pour 2008
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement du réseau mis en place lors du Forum de Marrakech, entre les différentes déléguées nationales du GTCF ; - Sensibilisation des décideurs et des dirigeants du Sport et des organisations de Jeunesse sur l'absence d'équité en vue de provoquer le changement ; - Création de nouveaux partenariats ; - Renforcement de partenariat existant notamment avec le GTI.
Période de réalisation	A déterminer
Lieu de réalisation	Libreville (Gabon)
Mise en œuvre	Secrétariat Général de la CONFES.
Nombre des participants	12
Profil des participants	Etre membre du Bureau GTCF.

Budget prévisionnel	Contribution de la CONFEJES à hauteur de		Observation (s)
	TOTAL En FCFA	16.000.000	
	En €		
	En \$ can		
Observation(s)			

CONFES-2007/PROGRAMME I-SG/PROJET N°5

Antécédent	CONFES-2006/PROGRAMME I-SG/PROJET N°9
Titre	<i>Participation de la CONFES à l'institutionnel francophone</i>
Problématique	<p>La CONFES a été intégrée dans la Charte de la Francophonie lors de la 21^{ème} session de la Conférence Ministérielle de la Francophonie qui s'est tenue le 22 novembre 2005 à Antananarivo (Madagascar).</p> <p>Cette décision, qui consacre institutionnellement la place de la CONFES au sein de l'espace francophone, entraîne cependant des sollicitations beaucoup plus nombreuses pour une participation accrue aux délibérations et aux actions de l'OIF.</p> <p>Outre les réunions de la CMF et du CPF, il apparaît que l'expertise de la CONFES dans le domaine du sport est déjà et sera plus largement dans l'avenir sollicitée, en particulier pour la préparation et l'organisation des Jeux de la Francophonie.</p> <p>Ces sollicitations concernent non seulement le Secrétaire Général mais aussi les cadres supérieurs du Secrétariat Général.</p> <p>S'il est parfois possible de faire coïncider ces missions avec des déplacements relatifs à la mise en œuvre de certains programmes spécifiques de la CONFES, le Secrétariat Général a dû renoncer à participer à des réunions de groupes ou sous-groupes de travail pour lesquels son expertise était requise.</p> <p>De plus, la programmation 2007 prévoit la mise en œuvre de certains projets pour lesquels la concertation et la recherche de synergies avec l'OIF nécessitent, outre les échanges électroniques, des rencontres de mise au point.</p>
objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Participer de manière active aux délibérations, décisions et mise en œuvre des programmes de l'OIF ; - Répondre aux sollicitations en matière d'expertise sportive et affirmer notre expertise de terrain dans le domaine de la Jeunesse ; - Contribuer efficacement à la phase préparatoire à l'organisation des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre effective les complémentarités entre les actions mises en œuvre par l'OIF et la CONFES dans les domaines communs ; - Apporter au sein de l'OIF l'expertise et le réseau international de partenariats de la CONFES dans le domaine du sport ; - Démultiplier sur le terrain les actions menées par l'OIF en matière de Jeunesse ; - Contribuer à la promotion de l'usage du français dans le sport.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution de la CONFES dans le cadre des différentes instances de l'OIF ; - Nombre d'opérations communes mises en place ; - Evolution harmonieuse de la préparation des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie ; - Emergence d'un espace de solidarité francophone dans le domaine du sport et de la circulation de l'information sportive scientifique, technique et pédagogique.
Période de réalisation	2007
Lieu de réalisation	Siège de l'OIF et divers

Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Participation régulière aux instances délibératives de l'OIIF ; - Mise en place de relations de concertation et de travail avec les services opérationnels de l'OIIF et le CIJF, organe subsidiaire de l'OIIF ; - Implication de l'OIIF dans certains programmes de la CONFESJES. 		
Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	10.000.000	
	En €		
	En \$ can		
Observation(s)			

CONFES-2007/PROGRAMME I-SG/PROJET N°6

Référence	Politiques nationales	Axe 1	A1
Titre	Séminaire de perfectionnement des hauts cadres aux méthodes et techniques de suivi / évaluation des politiques nationales et des plans d'action		
Antécédent	Projet n° 03-2006		
Problématique	<p>Durant la période 2000-2002, la CONFES a procédé à la formation des cadres des Ministères de la Jeunesse et/ou des Sports sur la démarche d'élaboration des politiques nationales.</p> <p>En 2005 et 2006, deux séminaires de perfectionnement ont été organisés sur le thème « Elaboration des plans d'action et définition des indicateurs de résultats »</p> <p>En vue de boucler le cycle de formation entamé, il est proposé de passer à la dernière étape. Celle-ci concerne le suivi et l'évaluation des politiques nationales et des plans d'action.</p>		
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats	
	Intégrer durablement le suivi et l'évaluation dans le processus de mise en œuvre et de réactualisation des politiques nationales et des plans d'action ;	1) Rapport de synthèse sur la situation présente : place et rôle de l'évaluation dans la mise en œuvre des politiques nationales ; 2) Une formation de qualité est dispensée ;	
	Faciliter l'exécution efficace et cohérente des politiques nationales adoptées ;	L'évaluation est intégrée dans les plans d'action nationaux ;	
	Des cadres mieux formés aux méthodes et techniques de l'évaluation des politiques	1) Le rapport de projet 2007 ; 2) Des demandes de projets reflétant le cycle de projet complet ;	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les cadres chargés de la mise en œuvre des politiques sont mieux formés et à cet effet, ils utilisent les méthodes et techniques de l'évaluation dans leur travail ; • Le suivi et l'évaluation sont effectivement intégrés dans le processus de mise en œuvre des politiques nationales (plans d'action, évaluations réalisées, plan de réactualisation des politiques, etc.) • Un bilan sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des politiques nationales est réalisé en 2008. 		
Période	3 ^{ème} semestre 2007		
Lieu	Sénégal		
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre un questionnaire portant sur la place, le rôle et l'utilisation de l'évaluation dans la mise en œuvre des politiques nationales (état de situation) ; • Elaborer le plan des opérations du projet ; • Elaborer un budget détaillé et la fiche financière ; • Sélectionner les experts et préciser les mandats et les tâches ; • Définir les contenus de formation et identifier les documents de référence ; • Répartir également les participants par secteur (Jeunesse et Sport) ; • Réaliser le projet sur deux ans : le volet I en 2007 / le volet II en 2008. 		

N/participants	66 participants / 33 pays		
Secteurs ciblés	Jeunesse et Sport : un participant par secteur et par pays		
Profil	Hauts cadres chargés du suivi et de l'évaluation des politiques nationales		
Profil des experts	Un spécialiste en gestion de projet	Spécificité : les plans d'action et la gestion par résultats	
	Un spécialiste en évaluation de projet	Spécificité : suivi / évaluation des politiques publiques	
Documents de référence	CONFEJES : Guide pratique sur l'élaboration des politiques nationales de la Jeunesse et des Sports (2004) ;		
	La synthèse des questionnaires sur l'état de situation en matière d'intégration de l'évaluation dans la mise en œuvre des politiques		
	Les contenus de formation du projet portant sur l'élaboration des plans d'action et la définition des indicateurs de résultats (2005 et 2006). Etc....		
Volet I – 2007			
Pays (18) participants	Région B : Afrique de l'Ouest (11)		
	Région D : Afrique du Nord, Méditerranée et Europe Centrale (7)		
Volet II – 2008			
Pays (15) participants	Région C : Afrique Centrale (8)		
	Région E : Océan Indien, Asie, Caraïbes (7)		
Budget prévisionnel			
Volet I-2007	€ 61.538	\$100,000 can	Fcfa 40.000.000
Volet II-2008	€ 69.230	\$112,500 can	Fcfa 45.000.000
Total	€ 130.768	\$212,500 can	Fcfa 85.000.000

Budget demandé en 2007	Fcfa 40.000.000
-------------------------------	------------------------



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des États et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

VF/26/04/07

Promouvoir la participation des Jeunes pour réussir les changements stratégiques
porteurs de développement économique et de cohésion sociale

PROGRAMMATION 2007

PROGRAMME II : PROMOTION DE LA JEUNESSE

DOCUMENT/CONFESJES/2007/C31- 03C

Secrétariat Général

Table des matières

Page	
	Introduction 03
	Priorités 03
	Tableau synoptique des projets 04
	Projet n° 01 - Etude sur les effets et impacts des formations en matière de vie associative 06
	Projet n° 02 - Réunion de finalisation du Guide et des Modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté 07
	Projet n° 03 - Elaboration d'un programme de promotion des actions de volontariat et de bénévolat auprès des jeunes 09
	Projet n° 04 - Groupe de travail pour la réactualisation et diffusion du Manuel de formation au Leadership 11
	Projet n° 05 - Formation des jeunes femmes et des filles sur le leadership au féminin et les TIC 13
	Projet n° 06 – Réactualisation et diffusion d'un manuel d'information et de formation sur les drogues et conduites addictives à l'usage des professionnels de la prévention 15
	Introduction 17
	Projet n° 07 –
	- Volet I : Réunion des comités techniques de sélection et d'orientation du FIJ ; financement des projets des jeunes pour l'exercice 2007 18
	- Volet II : Soutien à la formation initiale des cadres en entrepreneuriat des pays de l'Europe de l'Est 20
	- Volet III : Elaboration et édition du document bilan sur l'évaluation du degré d'implantation du FIJ dans les Etats et gouvernements membres 22
	- Volet IV : Soutien à la formation et à la sensibilisation des jeunes

pour la création des Mutuelles d'épargne et de crédit

24

Fin

25

Introduction

Le Programme CONFEJES « Promotion de la Jeunesse » vise à appuyer les actions d'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative et à soutenir les stratégies d'insertion économique et professionnelle des jeunes.

Le programme d'insertion sociale par le développement de la vie associative et le leadership de la CONFEJES s'adresse à des jeunes gens et jeunes filles de moins de trente (30) ans en milieu extrascolaire, tandis que le programme d'insertion économique et professionnelle vise particulièrement les jeunes gens et jeunes filles non scolarisés, déscolarisés ou diplômés sans emploi.

La présente programmation 2007, s'inscrit en droite ligne des préoccupations de la programmation quadriennale 2005-2008 qui est de mobiliser les Etats, les ressources et les énergies dans une perspective de concertation afin de promouvoir la participation des jeunes et leur intégration au sein de la société. La CONFEJES vise aussi à favoriser l'instauration d'un environnement propice à la participation et à l'insertion sociale, économique et professionnelle des jeunes de l'espace francophone.

La programmation 2007 vise à encourager le développement et la dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion ; à former les formateurs dont les états ont besoin dans le domaine de la jeunesse ; à encourager les initiatives d'insertion socioéconomique proposées en participant au financement des projets de jeunes entrepreneurs.

Cette programmation se décline en deux (2) objectifs stratégiques, lesquels sont subdivisés en objectifs opérationnels ainsi qu'il suit :

Objectif stratégique I : Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion sociale des jeunes.

- Objectif opérationnel 1 : L'insertion sociale des jeunes par le développement de la vie associative.

Objectif stratégique II : Soutenir les efforts des pays en matière d'insertion professionnelle et économique des Jeunes.

- Objectif opérationnel 2 : L'insertion professionnelle et économique des jeunes.

La mise en œuvre des actions liées aux objectifs susmentionnés s'effectue à travers plusieurs modes d'intervention, tels les séminaires, les groupes d'étude, la formation, l'expertise et les appuis financiers.

Les résultats attendus cadrent avec le niveau d'épanouissement et d'autonomie financière des jeunes.

Les priorités de la programmation 2007

Elles s'inscrivent dans le cadre de la programmation quadriennale 2005-2008 et des recommandations du 7^{ème} Bureau de la CONFEJES.

La programmation 2007 Jeunesse comprendra **sept (07) projets** repartis conformément aux axes, de la manière suivante : 06 projets : « Vie associative » et 01 projet : « Insertion économique et professionnelle » éclaté en 04 volets.

PROGRAMME II – JEUNESSE – 2007

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PROJETS

Axe	Action	N° Projet	Intitulé	Montant en FCFA	Calendrier proposé
Axe 1 : Dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion		1	Etude sur les effets et impacts des formations en matière de vie associative	15.050.000	Juin à Novembre
Axe 3 : Promotion de la notion de paix, de civisme, de conduite citoyenne auprès des jeunes		2	Réunion de finalisation du Guide et des modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté	11.550.000	Juin
		3	Elaboration d'un programme de promotion des actions de volontariat et de bénévolat auprès des jeunes	9.800.000	Août
Axe 1 : Dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion		4	Groupe de travail pour la réactualisation, l'édition et la publication du Guide de formation au leadership des jeunes	9.000.000	Juillet
Axe 1 : Dynamisation de la vie associative en favorisant son expansion		5	Formation des jeunes femmes et des jeunes filles sur le leadership féminin et les TIC	20.000.000	Septembre
Axe 2 : Participation aux programmes de lutte contre les différents fléaux en milieu jeunes et sensibilisation à l'hygiène de vie		6	Réactualisation et diffusion d'un manuel d'information et de formation sur les drogues et conduites addictives à l'usage des professionnels de la prévention	18.000.000	Décembre
			 Vie associative : S/total 1	83.400.000	

Axe	Action	N° Projet	Intitulé	Montant en F CFA	Calendr i e r proposé
Axe 6 : Gestion des m é c a n i s m e s d e fonctionnement des fonds		07 Volet I	Réunion des Comités de sélection et d'orientation du FIJ ; financement des projets des jeunes pour l'exercice 2007	235.000.000	Juillet
Axe 5 : Formation des jeunes, des encadreurs et des formateurs de formateurs		Volet II	Soutien à la formation initiale des cadres en entrepreneuriat des pays de l'Europe de l'Est	22.250.000	Juillet
		Volet III	Elaboration et édition du document bilan sur l'évaluation du degré d'implantation du FIJ dans les Etats et Gouvernements membres	8.900.000	Octobre
Axe 6 : Gestion des m é c a n i s m e s d e fonctionnement des fonds		Volet IV	Soutien à la formation et à la sensibilisation des jeunes pour la création des Mutuelles d'Epargne et de Crédit	15.000.000	Septemb re
FIJ				S/total 281.150.000	
TOTAL en F CFA				364.550.000	
En €				560846	
En \$ Can				911 375	

CONFES-2007 / PROGRAMME II-JEUNESSE/ PROJET N°1

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe I – Action	
Titre	« Etude sur les effets et impacts des formations en matière de vie associative »	
Antécédents	CONFES-2006/P II- JEUNESSE /Projet n° 3	
Problématique	Après plusieurs années passées à former des responsables de jeunes, des leaders d'associations, des encadreurs et des formateurs de formateurs, il nous paraît nécessaire de faire le point sur les effets et impacts des formations en matière de vie associative en vue de renforcer les stratégies d'intervention.	
Objectifs	Connaître la situation actuelle des différents responsables, leaders des associations de jeunesse ; Quelles actions ont été menées ? Quelles contributions au développement de la vie associative ? Que sont-ils devenus ? Quelles sont leurs difficultés sur le terrain ?	
Résultats attendus	Rapports des pays membres sur les effets et impacts de la formation reçue ; Les personnes sont recensées et leur contribution identifiée.	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Etude réalisée dans les délais ; - Exploitation des résultats en vue de renforcer les stratégies d'intervention en matière de vie associative. 	
Période	De juin à novembre 2007	
Lieux	Sénégal	
Mise en œuvre Démarche	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser la documentation existante (revue) ; - Recenser les pays et les associations bénéficiaires ; - Planification opérationnelle du projet accompagnée d'un budget détaillé; - Identifier les profils des experts ; procéder à la sélection et à la mise sous contrat ; - Etablir les termes de référence de l'étude (objets, critères, procédures, méthodologie, les cibles visées) et développer les outils de travail (experts) ; - Etablir un état des lieux du projet dans les pays bénéficiaires (échantillonnage) ; - Cueillette des données : élaborer le/les questionnaire(s) d'enquête (experts) ; - Définir les modalités de réalisation sur le terrain (ex : évaluateurs nationaux) ; - Déterminer le produit final (les données recherchées et les analyses à faire) - Produire le rapport final. 	
Pays bénéficiaires	Les pays ayant participé à une ou plusieurs formations.	
Participants	Responsables de jeunes, leaders d'associations, encadreurs, etc. ayant bénéficié des formations dispensées.	
Experts	Critères : la formation, les compétences et l'expérience en matière de vie associative.	
Evaluateurs	Un évaluateur national par pays concerné	
Budget prévisionnel	TOTAL En FCFA	
		15.050.000
	En €	23153
	En \$ can	37 625
Observation(s)		

CONFES-2007 / PROGRAMME II-JEUNESSE / PROJET N°2

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe III– Action
Titre	« Réunion de finalisation du Guide et des Modules de formation en matière d'éducation civique et de citoyenneté ».
Problématique	A l'issue de la réunion évaluative des modules de formation, les experts souhaitent développer une stratégie de diffusion du guide et de sa mise en œuvre en vue de pérenniser ce projet.
Objectifs	<p>Pour essaimer davantage les outils contenus dans le Guide et les Modules de formation proposés en matière d'éducation civique et de citoyenneté :</p> <p>La rencontre entre les experts permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Valider</i> les modifications et amendements de la nouvelle édition du Guide ; - <i>Valider</i> les fiches pédagogiques d'exploitation des modules de formation ; - <i>Valider</i> une grille d'évaluation quant à la mise en œuvre et à l'exploitation des outils pédagogiques proposés et ce, dans une association ou un centre de jeunes ; - <i>Concevoir</i> un dispositif de formation et d'évaluation pour permettre aux experts de réguler tant le Guide que les modules de formation et leur implantation.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Le guide est un ouvrage pratique et les outils proposés sont adaptés auprès des jeunes ; - Les ministères s'approprient le guide et les modules de formation sont intégrés dans les programmes des Directions de la vie associative ; - Un dispositif de formation est créé en fonction des réalités de terrain et son évolution pérennisée;
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Le Guide est publié dans les délais prévus ; - Les responsables de la vie associative mettent en œuvre les modules de formation auprès des jeunes et les adaptent selon les bénéficiaires ciblés ; - La phase d'expérimentation nationale est évaluée;
Période de réalisation	A déterminée
Lieu de réalisation	Sénégal
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser la documentation existante : rapports, comptes rendus, etc.... - Elaborer le programme de travail (mandat spécifique à réaliser par les experts) ; - Identifier les profils des experts ; procéder à la sélection et à la mise sous contrat ; - Définir les termes de référence de l'ouvrage (table des matières, contenus, méthode de travail, outils de travail, déterminer le produit final, etc....) ; - Finaliser les travaux, les valider et produire le document final ; - Mettre en oeuvre la procédure d'impression (budget, mise en page, impression) ; - Procéder à la distribution et à la promotion. - Evaluer le niveau de mise en œuvre par les pays en 2008 à travers une rencontre d'échanges et de mutualisation des expériences et des pratiques.

Pays bénéficiaires	Tous les pays intéressés		
Bénéficiaires ciblés	<ul style="list-style-type: none"> - Leaders jeunes responsables d'associations et des regroupements d'associations ou des conseils nationaux de jeunesse - Responsables des ministères concernés en charge de la vie associative, de la promotion des échanges entre les jeunes, de la participation des jeunes à la prise de décisions. 		
Profil des experts	<ul style="list-style-type: none"> - Les experts ayant participé à l'élaboration des modules et la CONFESJES ; Réf : Projet CONFESJES-2006/PII-DJ/P5 - Directeur de la jeunesse 		
Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	11.550.000	
	En €	17769	
	En \$ can	28 875	
Observation(s)			

CONFES-2007 / PROGRAMME II-JEUNESSE / PROJET N°3

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe III – Action
Titre	<i>« Elaboration d'un programme de promotion des actions de volontariat et de bénévolat auprès des jeunes »</i>
Problématique	<p>Dans la plupart des communautés, particulièrement les communautés rurales il existe traditionnellement un système d'entraide et d'organisation du travail basée sur le bénévolat.</p> <p>Ces valeurs traditionnelles sont constitutives du fondement de l'esprit communautaire qui prévaut dans la plupart des pays membres de la CONFES.</p> <p>Cependant, les effets de la modernisation conjugués à l'évolution de la société contribuent à une perte de ces valeurs traditionnelles d'entraide et de solidarité.</p> <p>De plus les pays en développement sont essentiellement des pays à population jeune. Ces jeunes ont des difficultés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégrer les processus classiques de développement économique et social, les taux de chômage dans les populations jeunes n'ont jamais été aussi élevés - accéder à l'éducation, les taux de scolarisation sont encore trop faibles particulièrement chez les jeunes filles - accéder aux soins de santé, la mortalité infantile est encore très élevée, de même que les taux de mortalité dus au VIH et au paludisme. <p>Par le volontariat, les jeunes pourront trouver une position d'acteurs responsables dans leur société et dans leur communauté et ainsi contribuer à la gestion de leurs problèmes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux jeunes de mieux s'insérer dans la société (insertion économique sociale et culturelle). - Accroître chez les jeunes l'adhésion aux valeurs citoyennes et les rendre acteurs dans leur communauté. - Contribuer au mieux être des populations en mettant ses compétences à profit dans un cadre nouveau dans les cas de catastrophes naturelles, famines, désastres écologiques. - Permettre aux jeunes de travailler à une cause d'intérêt général tout en faisant reconnaître leurs talents. - Favoriser la mise en place d'un réseau de Volontaires CONFES chargés de promouvoir le programme de volontariat et d'accompagner les futurs volontaires dans leur projet.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - renforcement des capacités des jeunes ; - amélioration des conditions de vie des jeunes ; - mobilisation des jeunes dans des actions de préservation de l'environnement.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - les pépinières sont préparées et les semis effectués ; - les fermes civiques existent ; - les jeunes sont fixés dans leur terroir ; - les opérations de plantation sont menées sous la supervision du service des eaux et forêts ; - les rapports d'activités des fermes existent.

Période de réalisation	A déterminer		
Lieu de réalisation	Mali		
Mise en oeuvre	<p>De même qu'un contrat sera établi entre les structures d'accueil et les Ministères concernés par le dispositif, un document sera signé entre le jeune volontaire et sa structure d'accueil afin de donner un cadre de référence à leur engagement respectif. Ce contrat garantira le bon déroulement du volontariat (logement, nourriture, transport local, argent de poche.) et la désignation d'un tuteur référent au sein de la structure d'accueil, ainsi que la possibilité d'accéder à une formation.</p> <p>En contre partie, les jeunes prendront l'engagement envers leur structure d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se mettre dans les dispositions permettant de réaliser au mieux leur volontariat - de participer à des programmes d'orientation et de formation - d'entretenir des valeurs de sincérité et de loyauté envers la structure d'accueil. - d'entretenir des rapports de travail harmonieux au sein d'une équipe professionnelle. 		
Pays bénéficiaires	02 pays (Mali, Sénégal)		
Nombre de participants	A déterminer		
Profil des participants	Experts ayant participé au projet CONFES-2006/PII-D/P5		
Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	9.800.000	
	En €	15076	
	En \$ can	24 500	
Observation(s)			

CONFES-2007 / PROGRAMME II-JEUNESSE / PROJET N°4

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe I – Action
Titre	<i>« Groupe de travail pour la réactualisation et diffusion du Manuel de formation au Leadership »</i>
Antécédents	CONFES-2004/PII-DJ/Projet n° 1
Problématique	<p>La CONFES a produit depuis une dizaine d'années de nombreux documents qui méritent une plus grande diffusion vu leur intérêt encore actuel et le besoin de capitaliser les expériences acquises.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles orientations dont elle s'est dotées, la CONFES a commandité l'élaboration, la réadaptation, ou la simplification de plusieurs ouvrages ou manuels de formation à l'attention de ses différents publics cibles.</p> <p>L'existence même de ces documents est souvent ignorée, tant des fonctionnaires des Ministères de la Jeunesse et/ou des Sports que des utilisateurs potentiels. Or, il a été constaté lors des différents séminaires organisés en 2004 que la diffusion de l'information et la disponibilité d'éléments de référence constituent une priorité dans la mise en œuvre de chacun des programmes de la CONFES.</p> <p>C'est le cas du Manuel de formation au leadership qui a été expérimenté en 1998, 2004 et 2005, et, qui nécessite d'être réactualisé, finalisé et édité pour en faire diffusion auprès des Etats membres, afin d'être utilisé pour la formation des formateurs et la formation des jeunes au leadership.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Éditer et publier le Manuel; - Faire connaître les publications de notre institution : un plus large public, archivage et mise en ligne sur le site de la CONFES; - Permettre aux différents publics de profiter des ouvrages élaborés à leur intention; - Capitaliser les expériences acquises; - Contribuer à la mémoire institutionnelle de la CONFES.
Résultats attendus	Le Manuel est diffusé et disponible auprès des utilisateurs,
Indicateur de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Le manuel est publié; - Les pays manifestent leur intérêt ; - Le Manuel est exploité par les publics cibles au cours des formations.
Période	A déterminer
Lieu de réalisation	Sénégal

Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser la documentation existante : rapports, comptes rendus, etc.... - Elaborer le programme de travail (mandat spécifique à réaliser par les experts) ; - Identifier les profils des experts ; procéder à la sélection; - Définir les termes de référence de l'ouvrage (table des matières, contenus, méthode de travail, outils de travail, déterminer le produit final, etc....) ; - Finaliser les travaux, les valider et produire le document final ; - Mettre en oeuvre la procédure d'impression (budget, mise en page, impression) ; - Procéder à la distribution et à la promotion. - Evaluer le niveau de mise en oeuvre par les pays en 2008 à travers une rencontre d'échanges et de mutualisation des expériences et des pratiques. 		
Pays Bénéficiaires	Tous les pays membres de la CONFESJES; Les publics ciblés par chaque document.		
Nombre d'experts	05 experts		
Profil des experts	Experts spécialisés sur les questions de leadership jeunesse composé de partenaires du Nord et du Sud		
Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	9.000.000	
	En €	13740	
	En \$ can	22 500	
Observation(s)			

CONFES-2007 / PROGRAMME II-JEUNESSE / PROJET N°5

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe I – Action
Titre	« <i>Formation des jeunes femmes et des filles sur le leadership au féminin et les TIC</i> ».
Problématique	<p>L'inégalité du genre, quotidiennement vécu par la très grande majorité des femmes à travers le monde, constitue un frein au succès de tous les programmes de développement.</p> <p>Les filles et les femmes représentent la majorité de la population. Ce sont elles qui effectuent les travaux les plus nombreux et les plus pénibles, qu'il s'agisse des tâches domestiques, de production agroalimentaire, d'entretien de la famille, etc.</p> <p>Face aux discriminations de tous ordres dont elles sont l'objet, elles rencontrent de très grandes difficultés pour s'en sortir parce qu'elles ont moins accès que les hommes à l'éducation, aux techniques et technologies d'allègement du travail ou autres méthodes de production modernes plus rentables.</p> <p>Pour de multiples raisons, l'accès aux TIC reste encore un parcours de combattants ; les raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les revenus relativement bas; - Le manque d'infrastructures adéquates; - Le coût élevé de l'outil informatique; - Les priorités souvent accordées aux besoins jugés primaires et essentiels ; <p>Mais, dans ce monde devenu de plus en plus réduit en un « village planétaire », on ne peut pas se passer des TIC sans se marginaliser. Les TIC sont donc irrésistibles et inévitables. Elles évoluent à une vitesse spectaculaire. Il serait donc sage de se préparer à faire face à cette mutation « extraordinaire » que de rester indifférent.</p> <p>C'est dans le souci donc de promouvoir l'usage des TIC par les jeunes femmes leaders politiques ou associatifs que l'initiative de réaliser la présente activité de formation a été prise.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Les associations bénéficient de membres plus compétents ; - Sensibiliser les jeunes filles, via les TIC à la vie associative; - Outiller les jeunes filles pour devenir des leaders de jeunesse confirmés ; - Renforcer les connaissances des jeunes filles en techniques modernes de communication et de résolution des conflits sociaux ; - Susciter un plus grand intérêt et une plus grande aptitude à la gestion des affaires.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes filles sont formées pour exprimer le leadership dans les associations et dans la vie active; - Les compétences personnelles des jeunes filles en management sont améliorées. - Les jeunes filles participent au processus de décisions dans les associations. - La formation permettra aux jeunes filles d'être plus actives dans les associations et de susciter l'adhésion d'autres filles à la vie associative.

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de jeunes filles formées au leadership et aux TIC ; - Le travail exercé avant ou après la formation est localisé ; - La pertinence et la qualité de la formation ; 	
Période de réalisation	A déterminer	
Lieu de réalisation	Burkina Faso	
Mise en oeuvre	Pré requis : <ul style="list-style-type: none"> - Les associations bénéficiaires sont identifiées; - Les bénéficiaires expriment leurs attentes et besoins; - Le programme de formation est élaboré; - L'expertise est identifiée; 	
Contenu de formation	Les modules de formation porteront sur : <u>Le leadership</u> <ul style="list-style-type: none"> - De la confiance en soi à l'affirmation de soi; - l'acceptation et la pratique de l'affirmation de soi; - l'intérêt pour les jeunes filles à militer dans les associations; - les rudiments de résolution de situations conflictuelles pouvant naître dans la vie d'une association de jeunesse. <u>L'association</u> comme lieu d'expression et de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement, gestion, programmes / projets <u>Les TIC</u> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de travail 	
Pays bénéficiaires	10 pays : Burkina Faso, Mali, Niger, Togo, Cap-Vert, Bénin, Sénégal, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie	
Nombre de participants	A déterminer	
Profil des participants et des experts	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes filles appartenant déjà à des associations de jeunesse au niveau local; - Experts : spécialistes des questions : de leadership féminin, sur la vie associative et les TIC 	
Budget prévisionnel		Observation (s)
	TOTAL En FCFA	20.000.000
	En €	30769
	En \$ can	50 000
Observation(s)		

CONFES-2007 / PROGRAMME II-JEUNESSE / PROJET N°6

Référence	Objectif Opérationnel 1 – Axe 2 – Action
------------------	---

Titre	« Réactualisation et diffusion d'un manuel d'information et de formation sur les drogues et les conduites addictives à l'usage des professionnels de la prévention ».
Problématique	Le manuel cité en objet, réalisé en 2004, nécessite d'être réactualisé et complété (notamment sur les questions des produits consommés, des conduites dopantes, du lien Toxicomanie – VIH, des stratégies de prévention). Par ailleurs, aujourd'hui principalement diffusé sur Dakar, il est réclamé sur l'ensemble du territoire sénégalais ; sa diffusion sur l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest, voire plus, serait souhaitable.
Objectifs	Editer et publier le Manuel ; Permettre aux différents publics de profiter de l'ouvrage élaboré à leur intention.
Résultats attendus	L'impression en nombre suffisant du manuel réactualisé et sa diffusion là où cela est nécessaire (pour au moins 5000 exemplaires, à préciser en fonction des besoins) sachant que l'ONUDC a proposé de participer pour l'édition de 1500 exemplaires.
Indicateurs de résultats	Le Manuel est publié et disponible; Les pays manifestent leur intérêt; Le Manuel est exploité par les publics cibles.
Période de réalisation	Décembre 2007
Lieu de réalisation	Dakar au Sénégal
Mise en oeuvre	La réactualisation du manuel nécessite une session de 10 jours de travail à Dakar qui pourrait se tenir en décembre 2007. Le comité de rédaction (une quinzaine de personnes spécialisées dans les questions de conduites addictives) chargé de ce travail est composé de partenaires sénégalais et français. La prise en charge du déplacement du groupe français (10 personnes) pourrait être assurée par la MILDT. La présidence de ce comité de rédaction est assurée par un médecin psychiatre sénégalais, chef de service à l'hôpital Fann. L'impression du document se ferait à Dakar, et sa diffusion serait assurée par la CONFEJES.
Partenaires associés	CONFEJES, Ministère de la Jeunesse du Sénégal, Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative de France, MILDT (France), ONUDC, Hôpital Fann, les structures sénégalaises intervenant dans le champ de la toxicomanie.

Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	18.000.000	
	En €	27692	
	En \$ can	45 000	
Observation(s)			

PROGRAMME D'INSERTION DES JEUNES

INTRODUCTION

Le programme FIJ (Fonds d'Insertion des Jeunes) vise à venir en appui aux Etats et Gouvernements membres du Sud dans leurs efforts à trouver des solutions pour endiguer la pauvreté et le chômage des jeunes.

Ce soutien se fait essentiellement à travers le financement des projets des jeunes d'une part, et d'autre part le cofinancement des sessions de formation.

Le présent projet intitulé la mise en œuvre du programme FIJ, a trait à la formation des encadreurs et des jeunes (Axe V) et à la gestion des mécanismes du FIJ (Axe VI).

Il s'articule de la manière suivante :

Volet I : Réunion des comités techniques de sélection et d'orientation du FIJ ; financement des projets des jeunes pour l'exercice 2007.

Volet II : Soutien à la formation initiale des cadres en entrepreneuriat dans l'Europe de l'Est.

Volet III : Elaboration et édition du document bilan sur l'évaluation du degré d'implication du FIJ dans les Etats et gouvernements membres.

Volet IV : Soutien à la formation et à la sensibilisation des jeunes pour la création des mutuelles d'épargne et de crédit.

CONFES-2007/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N°7 - VOLET I

Référence	Gestion des mécanismes du FIJ - Axe 6
Antécédent	CONFES-2006/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N°12
Titre	« Réunion des comités techniques de sélection et d'orientation du FIJ ; financement des projets des jeunes pour l'exercice 2007 »
Problématique	<p>Depuis sa création en 1994, le FIJ connaît un essor de plus en plus croissant dans les pays eu égard à l'intérêt que les jeunes et les Etats membres portent à ce programme. En effet, les demandes de formation et de subvention des projets des jeunes augmentent de façon significative chaque année ; ceci s'explique par le fait que le FIJ contribue de façon significative à améliorer les conditions d'existence des jeunes et par conséquent, constitue un outil efficace dans la lutte contre la pauvreté et le chômage de la jeunesse.</p> <p>Pour permettre aux jeunes de créer leur propre entreprise, les Etats et gouvernements membres de la CONFES et d'autres institutions alimentent ce fonds.</p> <p>Au titre de l'exercice 2007, le budget prévisionnel prend en compte les points ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les subventions pour le démarrage des micros entreprises ; - Les subventions pour la consolidation des micros entreprises ; - Le suivi des projets ; - La réunion des comités techniques de sélection et d'orientation - La gestion du FIJ
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les jeunes à la création des micros entreprises dans leurs pays respectifs - Atteindre le maximum de bénéficiaires
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Projets financés - Nombre d'entreprises créées.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Cofinancement des projets.
Période de réalisation	Juillet 2007
Lieu de réalisation	A déterminer
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les pays qui auront rempli les conditions suivantes seront éligibles : <ul style="list-style-type: none"> *adopter une politique nationale de la Jeunesse et des Sports *contribuer au budget du FIJ (co-financement) *assurer la formation des bénéficiaires des encadreurs - les pays envoient les demandes de subvention des jeunes à la CONFES ; - la CONFES organise la réunion ; - octroi des subventions.
Pays bénéficiaires	A déterminer
Profil des participants	Jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 à 30 ans scolarisés, déscolarisés, diplômés ou non, désireux de se lancer en affaires

BUDGET	Nombre de pays concernés : 20	
Les hypothèses retenues sont les suivantes :	Nombre de projets FIJ par pays : 10	
	Nombre de projets à consolider : 10	
- <u>Pour la consolidation par projet</u> Montant : 1.500.000	Coût des projets FIJ.....	189.625.000
	Coût des projets à consolider.....	15.000.000
- <u>Pour le suivi par projet</u> Montant : 75000	Suivi des projets	15.000.000
	Réunion des comités techniques de sélection et d'orientation.....	15.000.000
	Gestion du FIJ.....	15.375.000
	TOTAL GENERAL	235.000.000
	En €	361 538
	En \$ can	587 500

CONFES-2007/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N°7-VOLET II

Référence	Formation des formateurs – Axe V –
Titre	« <i>Soutien à la formation initiale des cadres en Entrepreneuriat des pays de l'Europe de l'Est</i> »
Problématique	La formation constitue un des éléments clés du succès du FIJ. Les pays de l'Europe de l'Est, membres de la CONFES (Roumanie, Macédoine, Bulgarie) ont manifesté leur intention de prendre tout récemment part au projet FIJ. A cet effet, une session de formation des formateurs sera programmée dans ces pays pour permettre aux cadres d'acquérir des connaissances en entrepreneuriat en vue de former les encadreurs qui suivront les jeunes dans la création et la gestion de leur entreprise.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Familiariser les nouveaux coordonnateurs et encadreurs aux mécanismes de gestion du FIJ ; - Permettre aux cadres de maîtriser les processus de création d'entreprise, depuis la phase de conception de l'idée jusqu'au démarrage de l'entreprise ; - Fournir aux cadres des outils indispensables au suivi et au contrôle des activités des jeunes ;
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les jeunes à s'insérer dans le circuit économique en qualité d'entrepreneurs ; - Aider les jeunes à l'élaboration du plan d'affaire et à la création et gestion de leurs projets d'entreprise ; - Contribuer à la promotion du FIJ dans leur environnement.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cadres formés ; - Nombre de jeunes entrepreneurs effectifs et encadrés.
Période de réalisation	Juillet 2007
Lieu de réalisation	Bulgarie
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat avec l'expert - Cours théoriques ; - Ateliers ; - Echanges entre participants ; - L'expert aura comme support les documents pédagogiques élaborés par la CONFES en entrepreneuriat et utilisera la démarche de l'approche participative.
Pays bénéficiaires	Bulgarie, Roumanie, Macédoine
Profil des participants	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre des ministères de la Jeunesse et des Sports ayant en charge l'encadrement des Jeunes ; - Cadres nationaux chargés de promouvoir l'entrepreneuriat Jeunesse - Expert : spécialiste dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	22.250.000	
	En €	34230	
	En \$ can	55 625	
Observation(s)			

CONFES-2007/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N°7-VOLET III

Référence	Formation des formateurs – Axe V
Titre	« <i>Elaboration et édition du document bilan sur l'évaluation du degré d'implantation du FIJ dans les Etats et gouvernements membres</i> »
Problématique	<p>Dans sa décision n° 7, le Bureau de la CONFES a commandité une étude sur l'évaluation du FIJ dans les Etats et gouvernements membres. Il s'agira d'apprécier le niveau d'implication du FIJ dans ces pays.</p> <p>Cette étude permettra aussi de faire le point sur les sessions de formation déjà organisée à l'intention des jeunes et des encadreurs en vue de pallier à d'éventuelles lacunes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - confectionner un document –bilan sur le degré d'implantation du FIJ dans les Etats et gouvernements membres - évaluer l'état d'avancement de la mise en application du FIJ dans les pays
Résultats attendus	élaboration du document – bilan sur l'évaluation du FIJ dans les Etats et gouvernements membres
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes formés au FIJ - Nombre d'encadreurs formés - Nombre d'entreprises créées - Nombre d'emplois créés - Pourcentage de réussite et d'échecs
Période de réalisation	Juillet à octobre 2007
Lieu	Dakar
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du plan de travail et d'un budget détaillé - Appel à un consultant et contractualisation - Elaboration des termes de référence (TDR) - Envoi d'un questionnaire aux pays - Collecte de données - Dépouillement du questionnaire, analyse des données et production du document bilan (5 jours) <p>Le mandat du consultant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de TDR de l'étude - Dépouillement du questionnaire - Analyse des données - Production d'un rapport d'étude accompagné de recommandations pouvant améliorer le FIJ

Bénéficiaires	Etats et gouvernements membres du Sud		
	Expert : spécialiste en entrepreneuriat		
Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	8.900.000	
	En €	13692	
	En \$ can	22 250	
Observation(s)			

CONFESJES-2007/PROGRAMME II-JEUNESSE/PROJET N°7-VOLET IV

Référence	Gestion des mécanismes du FIJ– Axe : 6
Antécédent	PROJET N° 16 - 2006
Titre	<i>« Soutien à la formation et à la sensibilisation des jeunes pour la création des Mutuelles d'épargne et de crédit »</i>
Problématique	<p>La demande de financement des projets devient de plus en plus forte tant de la part des jeunes que des pays ; en effet beaucoup de jeunes sont confronté aux problèmes de création de leurs entreprises faute de moyen financier. Face à ce constat déplorable, certains jeunes bénéficiaires du FIJ ont mené la réflexion dans le sens de voir comment ils peuvent venir en aide à leurs camarades moins « chanceux » qu'eux. C'est ainsi qu'ils ont eu l'idée géniale qu'en se regroupant en mutuelles d'épargne et de crédits, ils pouvaient mobiliser des fonds pour les prêter à ceux qui en auraient besoin pour créer leur entreprise en plus de leur prodiguer des conseils. Ressentant un besoin de formation en mise en place des mutuelles d'épargne et de crédits, ils ont adressé à la CONFESJES une demande dans ce sens.</p> <p>En Juillet 2004, cette formation a été organisée et regroupait les jeunes venus des pays suivants : Sénégal, Togo, Bénin, Côte d'Ivoire, Centrafrique. Cependant, seuls les jeunes de deux pays (Sénégal et Togo) ont réagi à ladite formation en demandant des appuis à la CONFESJES pour leur mutuelles. Compte tenu du fait que celles-ci représentent non seulement un lieu de financement des projets, mais aussi de regroupement éventuellement en réseaux ou en clubs où les promoteurs peuvent échanger leurs expériences et se donner des conseils, il convient d'envisager la promotion de cette structure auprès des jeunes entrepreneurs en procédant à la formation et à la sensibilisation de ces derniers à cet effet.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les bénéficiaires du FIJ à la création des mutuelles d'épargne et de crédits - Faire prendre conscience aux jeunes des avantages des réseaux et des clubs - Faire acquérir aux jeunes entrepreneurs les habilités et les aptitudes en matière de mise en place des mutuelles d'épargne et de crédit.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes promoteurs formés - Mutuelles d'épargne et de crédit créées et viables dans les Etats et Gouvernements membres.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mutuelles d'épargne et de crédits créés - Nombre de jeunes ayant obtenu des crédits.
Période de réalisation	Septembre 2007
Lieu de réalisation	A déterminer
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le contenu de formation - Contrat avec un expert - Envoi de l'appui au pays où se déroulera la formation - Informer les participants - Rapport de formation transmis à la CONFESJES par les pays accueillant la session de formation - Méthodologie – approche participative

Pays bénéficiaires	A déterminer		
Profil des participants	- Experts : spécialistes dans le domaine des Mutuelles d'épargne et de crédit - Jeunes bénéficiaires du FIJ		
Budget prévisionnel			Observation (s)
	TOTAL En FCFA	15 000 000	
	En €	23076	
	En \$ can	37 500	
Observation(s)			



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des états et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

Version du 02/05/07

Programmation 2007

Programme II : *Développement du Sport*

Agir ensemble avec les jeunes

DOCUMENT/CONFESJES/2007/C31-03 B

Introduction

La programmation 2007 du Programme II-EPS/SPORT constitue la 3eme phase du plan d'action du plan quadriennal adopté lors de la 30^e session ministérielle en Avril 2005 à Paris.

Une vingtaine d'actions s'inscrivant dans les différents axes d'intervention avaient été retenues.

Ce plan quadriennal s'est donné comme orientations principales un certain nombre d'axes qui sous tendent les objectifs suivants :

- Contribuer à la promotion du sport par le soutien aux politiques de développement du sport initiées par les Gouvernements, les Fédérations internationales et les Confédérations sportives africaines ;
- Favoriser l'émergence d'un sport de haut niveau par le soutien aux actions de détection et de formation des jeunes talents, de préparation de l'élite sportive dans les Centres de haut niveau implantés en Afrique et à travers les grandes compétitions sportives continentales et intercontinentales ;
- Encourager une participation équitable entre les genres dans le domaine du Sport ;
- Améliorer l'environnement du sportif par le soutien visant à protéger la santé et la carrière des sportifs.
- Développer et mettre en œuvre un partenariat institutionnel avec les acteurs du mouvement sportif.

La programmation 2007 a inscrit huit projets pour l'exercice 2007, qui s'inscrivent dans le cadre des orientations du plan quadriennal 2005-2008.

Le programme II EPS/SPORT a conçu la 3eme phase de sa programmation annuelle sur la base des actions déjà menées au programme 2005 et 2006. Le programme 2007 s'appuie également sur les principes généraux dégagés dans la programmation quadriennale 2005-2008.

Faisant siennes les recommandations faites lors de la réunion du bureau tenue du 26 au 27 mai à Beyrouth, nous avons effectivement resserré nos programmes pour être plus efficaces dans leur mise en oeuvre. Les différents projets prennent ainsi en compte :

- Les projets récurrents et découlant tout naturellement de la réalisation de ceux de l'exercice 2006 proposés par les pays membres ou les bureaux des comités de réflexion de la CONFEJES. ; ces projets sont maintenus soit pour permettre aux pays qui n'ont pu être associés lors de la première phase de l'opération, de pouvoir en bénéficier ; soit pour renforcer les acquis des précédentes actions.

- Trois nouveaux projets, il s'agit :

Projet n° 4 : « Réunion des acteurs sportifs (Mouvement sportif) concernés par les jeux de la francophonie de Beyrouth 2009 » et « Formation du personnel du CNJF en vue d'un bon déploiement des bénévoles au cours de l'organisation des VI^{èmes} jeux de la Francophonie ».

Projet n°5 : « Valorisation des lauréats des Jeux de Niamey et préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des Jeux ».

Projet n° 6 : « Formation des officiels et classificateurs et organisation d'un camp d'entraînement préparatoire aux JAPHAF 2007

PROGRAMME II – EPS/SPORT 2007

Tableau synoptique des projets

Projet N°	Axes	Actions	Observations	
			Coût	Calendrier
1	Axe 1-A1 Concertation avec le Mouvement Sportif Axe 4 & 7-A4 et 10 Formation des cadres techniques et administratifs	- Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFEJES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêt commun. - Mise en œuvre des protocoles de partenariat.	43 000 000	Mai à décembre
2	Axe 10-A18 & 19 Détection et formation des jeunes talents Axe 12 & 13-A22 & 23 Centres internationaux d'entraînement de haut niveau	- Appuis techniques nationaux - Stages du Club CONFEJES - Programme de bourses FFPO	400 346.117	Mai à décembre
3	Axe 14-A24&25 Lutte contre le dopage dans le sport en partenariat avec l'AMA	- Réunion annuelle du comité scientifique de lutte contre le dopage - Formation des représentants de zones du comité scientifique de lutte contre le dopage (Zones Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest). - Appui au montage/redynamisation des comités nationaux de lutte contre le dopage - Recherche en médecine traditionnelle	60 000 000	- Réunion du comité en début Décembre 2007 - Formation des représentants du CLCD en janvier 2008 à Bucarest.

Projet N°	Axes	Actions	Observations	
			Coût	Calendrier
4	Axe 9-A16 Organiser une réunion de concertation entre les acteurs concernés par les Jeux de la Francophonie de 2009	- Réunion des acteurs sportifs (Mouvement sportif) concernés par les Jeux de la Francophonie à Beyrouth en 2009 - Formation du personnel du CNJF en vue d'un bon déploiement des bénévoles au cours de l'organisation des VIèmes jeux de la Francophonie.	20000000	- Formation du personnel du CNJF en Février 2007 à Beyrouth. - Réunion des acteurs sportifs à déterminer avec ces derniers.
5	Décision de la 31ème session du Bureau à Beyrouth Axe 11-A21 Compétitions sportives régionales, continentales et internationales	Valorisation des lauréats des jeux de Niamey et préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des jeux : - Camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Africains en Algérie - Préparation aux championnats du monde junior 2008 de Judo au Vietnam	50000000	- 10 jours avant les championnats, du 1 ^{er} au 10 juillet à Alger. - 10 jours avant les championnats du monde junior de judo à Ho-Chimine-ville (2008).
6	Axe 8-A12 Renforcement des capacités d'intervention des structures de gestion du sport adapté	Appui à l'organisation des JAPHAF 2007 : - Formation des classificateurs - Camps d'entraînement préparatoire	23520603	Déjà exécuté à Nouakchott.
7	Axe 5-A6 Maintenance et entretien des infrastructures et équipements sportifs	Formation de formateurs à la gestion des infrastructures sportives en vue d'en assurer la rentabilité.	18 567.389	Mi octobre en Belgique.
8	Axe 6-A8 Renforcement des capacités techniques et administratives des femmes	Formation des femmes en Administration et Management du Sport : Gestion des Ressources Humaines (GRH)	15 000 000	Fin octobre au Burundi

CONFES-2006 PROGRAMME II – SPORT/PROJET N°01

Référence	<p style="text-align: center;">Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 01 - action 01, Axe 04 et 07 - action 04 et 10, Axe 10; action 17 Antécédent : CONFES-2005/PII-Sport/Projet n° 01 CONFES-2005/PII-DEPS/Projet n°09 CONFES-2005/PII-DEPS/Projet n°05</p>
Titre	<p><i>Organisation de rencontres bilatérales entre la CONFES et la SO/CIO, les fédérations internationales et les confédérations sportives africaines en vue de la définition et de la signature de conventions de partenariat dans les domaines d'intérêt communs</i> <i>- Mise en œuvre des protocoles de partenariats</i></p>
Problématique	<p>La réunion de concertation entre la CONFES et les acteurs du développement du sport en Afrique organisée du 20 au 22 octobre 2004 à Dakar après avoir relevé les faiblesses et insuffisances de la concertation entre les acteurs concernés par le développement du sport en Afrique a posé clairement les bases d'une collaboration entre la CONFES et le mouvement sportif africain et continental.</p> <p>Plusieurs actions ont été mises en oeuvre dernièrement dans ce sens. Ces actions se sont traduites par la signature de conventions entre la CONFES et la CAA (athlétisme), la FILA (lutte) et la CAR (rugby), la FIE (escrime) et FFH (Handisport).</p> <p>Pour les actions prévues en 2007, la signature d'une convention avec l'AMA. Il est à rappeler que les programmes des deux structures ont déjà été harmonisés et un représentant de l'AMA (bureau Afrique) assistera désormais à toutes les réunions annuelles du comité scientifique de lutte contre le dopage. Aussi, la signature d'une convention avec l'IAAF et la FIT (tennis).</p> <p>Des projets de formation sont ainsi programmés pour 2007 avec la CAR, la FIE et la FFH et les JAPHAF pour la formation des officiels. La CONFES a entrepris sur le plan international, dans un cadre de concertation avec les partenaires du mouvement sportif, des actions de formation des cadres techniques, afin de les rendre légitimes et plus efficaces.</p> <p>Aussi, dans le cadre du projet CONFES-2005/Programme II, DEPS/n°05 un programme de détection des jeunes talents a été arrêté en concertation avec la Confédération Africaine d'Athlétisme</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer, harmoniser et coordonner les projets dans les mêmes perspectives d'intervention : Développement du sport et de la protection du sportif en Afrique - Procéder à l'analyse des domaines d'intervention de chaque partie - Evaluer les possibilités de partenariat - Elaborer et signer des conventions de partenariat bilatéral - assurer la qualification des cadres nationaux chargés de la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales de développement du sport. - Appuyer l'action de la CAA en faveur du développement de l'athlétisme chez les jeunes. - Jeter les bases d'une action concrètes et d'un financement pour le développement du sport de compétition et le renouvellement de l'élite.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - les domaines et niveaux d'intervention de chaque partie sont connus ; - les possibilités de partenariat sont dégagées ; - des conventions de partenariat sont signées ; - Les projets et actions communs sont programmés.

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de conventions signées ou renouvelées ; - nombre de disciplines concernées ; - pourcentage de réalisation des conventions ; - nombre et nature des actions programmées. - la bonne gestion des politiques nationales sportives. 	
Période de réalisation	<p>Janvier à novembre 2007.</p> <p>Pour la formation des cadres sportifs et la détection avec la CAA, selon le calendrier préétabli en concertation avec les différents intervenants.</p>	
Lieu de réalisation	<p>A déterminer avec les parties concernées.</p> <p>Pour le projet de détection avec la CAA, les six pays choisis (Sénégal, Burkina Faso, Cameroun, Madagascar, Rwanda et Togo) et le Sénégal pour la réunion bilan.</p>	
Mise en œuvre	Par la CONFEJES ou par un partenaire conformément aux procédures réciproques en vigueur.	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les fédérations internationales et confédérations sportives africaines et autres, AMA, disposant de programmes de développement du sport en Afrique et, souhaitant approfondir le partenariat avec la CONFEJES - Pour le projet de détection, les six pays ayant accepté d'accueillir l'opération. 	
Nombre de participants		
Budget prévisionnel	TOTAL en FCFA	43 000.000
	En €	
	En \$ can	
Observation (s)	<p>Conventions signées au cours du biennium 2005-2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédération Internationale des Luttres Associées (FILA) - Fédération Internationale d'Escrime (FIE) - Fédération Française Handisport (FFH) - Confédération Africaine d'Athlétisme (CAA) - Confédération Africaine de Rugby (CAR) - Agence Nationale du Sport en Roumaine - Commission jeunesse et Sport de l'Océan Indien (CJSOI) - Association des Comités Nationaux Olympique d'Afrique (ACNOA). 	

CONFES-2006/ PROGRAMME II - DEPS/PROJET N°02

Antécédent	<p style="text-align: center;">CONFES-2005/PROGRAMME II-DEPS/PROJET N°13 CONFES-2006/PROGRAMME I-DEPS/PROJET N°4 CONFES-2006/PROGRAMME I-DEPS/PROJET N°5</p>
Titre	<i>Programme FFPO : appui à l'émergence et à la préparation de l'élite sportive, aux plans national et international</i>
Problématique	<p>Le dispositif du Fonds Francophone de Préparation Olympique progressivement affiné par la CONFES depuis 2004 a trouvé aujourd'hui sa pleine cohérence accompagnant les différentes étapes de la progression du sportif et appuyant la mise en place progressive des politiques nationales de développement du sport.</p> <p>Ses trois éléments constitutifs se retrouvent, à des degrés divers, dans les conventions de partenariats signées avec un nombre grandissant d'organisations sportives internationales ou continentales : Fédérations internationales d'athlétisme, de boxe, d'escrime, de lutte ; Confédérations africaines d'athlétisme, de boxe et de judo.</p> <p>La conjonction des moyens permet ainsi de démultiplier les actions entreprises et d'améliorer l'environnement des sportifs de haut niveau.</p> <p>De même le partenariat récemment conclu avec l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA) contribuera encore à harmoniser les actions de développement en faveur du sport francophone en Afrique.</p> <p>La liaison entre les 3 éléments constitutifs du FFPO est aujourd'hui mieux assurée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bénéficiaires des Appuis Techniques Nationaux (ATN) sont mieux « ciblés » grâce aux concertations Etat-Mouvement Sportif au plan national et CONFES / Centres de haut niveau au plan international ; - la liaison ATN-Club CONFES, systématisée depuis 2006, permet d'assurer progressivement le passage de la catégorie espoir national à la pré-élite continentale ; - le Club CONFES a commencé à jouer pleinement son rôle dans le renouvellement des stagiaires des Centres de haut niveau. <p>Cette cohérence désormais établie, conduit à réunir dans un seul projet l'ensemble de ces composantes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'émergence des espoirs nationaux et organiser leur progression jusqu'aux Centres Internationaux de haut niveau ; - Améliorer la relation Etat-Mouvement sportif dans la gestion du renouvellement des élites ; - Faciliter un suivi régulier, au plan international, de l'émergence des jeunes élites ; - Entretenir la motivation des espoirs ; - Soutenir le développement du sport de haut niveau par une action concertée avec le Mouvement Sportif international et africain en vue de la consolidation des Centres déjà implantés et de la création de Centres nouveaux dans les disciplines où une volonté commune de développement le justifie.

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Progression du niveau d'ensemble dans les disciplines considérées ; - Emergence au niveau mondial du sport africain dans des disciplines nouvelles (escrime, lutte) ; - Développement des synergies pour le développement du sport africain ; - Gestion plus rationnelle des jeunes talents.
Indicateurs de résultats	<p>1) ATN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de bénéficiaires ; - nombre de bénéficiaires dans les disciplines disposant d'un Centre de haut niveau ; - nombre de pays concernés ; - nombre de disciplines sportives concernées. <p>2) Club CONFEJES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de stages organisés ; - nombre de disciplines concernées. <p>3) Centres de haut niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - niveau des performances internationales des bénéficiaires ; - nombre de boursiers autres que CONFEJES dans les Centres ; - niveau d'implication des Fédérations Internationales dans le fonctionnement des Centres ; - nombre de Centres en fonctionnement.
Période de réalisation	2007

<p>Lieux de réalisation</p>	<p>1) ATN : Tout Etat éligible aux programmes CONFEJES et présentant un dossier conforme aux normes adoptées en 2006</p> <p>2) Club CONFEJES : <u>Athlétisme</u> : - Burkina Faso - Maurice</p> <p><u>Boxe</u> : à déterminer</p> <p><u>Escrime</u> : Sénégal</p> <p><u>Judo</u> : - Madagascar - à déterminer</p> <p><u>Lutte</u> : - Burkina Faso - à déterminer</p> <p>3) Centres de haut niveau : <u>Athlétisme</u> : - Dakar (Sénégal) - Maurice</p> <p><u>Boxe</u> : Tunisie</p> <p><u>Escrime</u> : Sénégal</p> <p><u>Judo</u> : - Maroc</p> <p><u>Lutte</u> : - Thiès (Sénégal) - Tunisie</p>
<p>Mise en œuvre</p>	<p>Conforme aux dispositions arrêtées en 2006, tout en assurant une insertion harmonieuse dans les conventions de partenariat signées entre la CONFEJES et le Mouvement Sportif international.</p>
<p>Nombre de participants</p>	<p>1) ATN : 250 dont au moins 50% de jeunes espoirs. La priorité est donnée, si nécessaire, aux disciplines disposant en Afrique d'une ou plusieurs Centres internationaux de haut niveau.</p> <p>2) Club CONFEJES : 8 stages regroupant chacun de 20 à 25 stagiaires.</p> <p>3) Centres de haut niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bourses de 10 mois : CIAD : 10 boursiers <li style="padding-left: 150px;">CIJA : 10 boursiers <li style="padding-left: 150px;">CIBOTH : 8 boursiers <li style="padding-left: 150px;">CIAM : 5 boursiers <li style="padding-left: 150px;">Centre de lutte Thiès : 2 boursiers <li style="padding-left: 150px;">Centre de lutte Tunis : 6 boursiers - bourses de 3 mois : Centre d'escrime de Dakar : 4 boursiers

Budget prévisionnel	1) ATN	42.000.000
	2) Club CONFEJES	40.000.000
	3) Centres de haut niveau	229.000.000
	TOTAL En FCFA	400 346.117
	En €	
	En \$ can	
Observation(s)		

CONFES-2006 PROGRAMME II – SPORT/PROJET N°03

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 14; action 25 Antécédents : CONFES-2005/PII-DEPS/Projet n°08 CONFES-2006/PII-DEPS/Projet n°10
Titre	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Réunion annuelle du comité scientifique de lutte contre le dopage</i> - <i>Formation des représentants de zones du comité scientifique de lutte contre le dopage</i> - <i>Appui au montage/redynamisation des comités nationaux de lutte contre le dopage</i> - <i>Recherche sur les plantes en médecine traditionnelle en Afrique.</i>
Problématique	<p>Le comité scientifique mis en place en 2001 au Canada poursuit son programme élaboré et entériné par les instances de la CONFES.</p> <p>Ainsi, en février 2007, un projet de formation des représentants de zone du comité scientifique de lutte contre le dopage a été réalisé en partenariat avec l'IAAF. Cette formation qui a concernée la zone Afrique Centrale et Océan indien a pu apporter à ces représentants les éléments élémentaires et surtout nécessaires pour le montage d'un comité de lutte contre le dopage s'il n'existe pas, ou de le redynamiser si le pays en a déjà un.</p> <p>Dans la continuité de cette action et dans le but d'accompagner et soutenir les pays pour le montage/redynamisation de leur structure de lutte contre le dopage, un montant de 1500 euros pourra être alloué aux pays qui en auront fait la demande.</p> <p>Le volet recherche en médecine traditionnelle africaine a été concrétisé comme prévu dans trois pays test (Mali, Côte d'Ivoire et Congo, sauf l'île Maurice). Les résultats ont été dépouillés au Secrétariat Général de la Confes et analysé par une équipe du Canada (Québec). Les résultats d'une telle recherche contribueront au renforcement de la lutte contre le dopage dans les pays du sud. La même enquête sera reconduite courant 2007 dans douze autres pays.</p> <p>Cette année, le rapprochement de l'AMA a été effectif, surtout avec le bureau de l'Afrique. Les actions des deux structures ont été harmonisées, et deux représentants (dont le directeur du bureau de l'Afrique) ont assisté à la réunion annuelle du bureau à Antananarivo.</p>

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les résultats de l'enquête et exploiter l'identification des fiches types des plantes ; - Identifier les plantes utilisées en milieu sportif africain et qui pourrait contenir des principes dopants. - Faire le bilan de la mise en œuvre du programme d'action 2007 ; - Faire le point sur le projet de recherche en médecine traditionnelle africaine et prendre les décisions qui s'imposent ; - Proposer des actions concrètes et directes qui aideront les pays à monter des CNLD. - Assurer sa visibilité auprès des instances sportives africaines et Francophones. - Faire un état des lieux des comités nationaux de lutte contre le dopage existants afin de pouvoir intervenir pour lancer la création de ces comités dans les pays qui n'en n'ont pas. - Avoir dans chaque pays une structure de lutte contre le dopage et identifier les ressources humaines qui la dirigent. - Permettre aux différents participants à la formation de nouer un contact pour pouvoir communiquer et échanger sur la question de la lutte contre le dopage dans le futur entre eux. - Contribuer efficacement à la lutte mondiale contre le dopage.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Création/redynamisation de nouveau comité de lutte contre le dopage - Mettre à jour le répertoire des comités nationaux antidopage ; - La démarche de recherche en médecine traditionnelle fonctionnelle ; - Le comité scientifique est reconnu et pris en compte par les autres structures sportives dans le cadre de la lutte antidopage. - Le répertoire de ces plantes est élaboré.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Convention de partenariat élaborée et signée avec l'AMA. - Nombre de CNLD créé. - Nombre d'actions de sensibilisation organisées ; - Nombre de personnes formées ; - Prise de conscience des autorités, des encadreurs et des sportifs ; - Démultiplication de la formation. - Le répertoire des plantes identifiées.
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion du comité en début Décembre 2007 - Formation des représentants du CLCD en janvier 2008
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion du comité à Montréal - Formation des représentants du CLCD à Bucarest.
Mise en œuvre	<p>La mise en œuvre des deux actions est assurée par le Secrétariat Général.</p> <p>Pour la formation et en référence à l'édition précédente très positive, destinée à l'Afrique Centrale et Océan Indien, les mêmes thèmes de formation seront abordés avec la même démarche didactique, bien entendu avec quelques ajustements tenant compte des spécificités des deux nouvelles régions ainsi que du lieu d'exécution (Roumanie).</p>

Pays bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les membres du comité de la lutte contre le dopage - L'ensemble des pays membres de la zone Afrique de l'Ouest et Afrique du nord.
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> - 10 personnes, membres du comité scientifique - 15 pour la formation - 11 pays pour l'enquête - 08 pays pour le montage/redynamisation des CNLD

Profil des participants	- Etre membre du comité scientifique ad hoc - Pour la formation : - Président de comité National de lutte contre le dopage ou membre de ce bureau. - à défaut, une personne susceptible d'œuvrer pour la création d'un comité de lutte contre le dopage dans son pays.								
Budget prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL en Fcfa</td> <td style="text-align: right;">60 000 000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">En Euros</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">En \$ can</td> <td></td> </tr> </table>			TOTAL en Fcfa	60 000 000	En Euros		En \$ can	
TOTAL en Fcfa	60 000 000								
En Euros									
En \$ can									
Observation (s)									

CONFES-2006 PROGRAMME II – SPORT/PROJET N°04

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 9; action 19
Titre	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion des acteurs sportifs (mouvement sportif) concernés par les Jeux de la Francophonie à Beyrouth. - Formation du personnel du CNJF en vue d'un bon déploiement des bénévoles au cours de l'organisation des VIèmes jeux de la Francophonie.
Problématique	<p>L'OIF déterminera bientôt les disciplines sportives qui seront retenues pour les 6èmes Jeux de la Francophonie prévues en 2009 à Beyrouth (Liban).</p> <p>Dés que ces disciplines vont être connues, la CONFES organisera une réunion de concertation avec les Fédérations internationales et le CNJF pour préparer au mieux cet événement et définir l'organisation des épreuves qualificatives nécessaires. Ceci en vue de garder un bon niveau de participations à ces Jeux et garantir ainsi la dominance de l'aspect de compétition tout au long de ces jeux.</p> <p>Aussi, il est connu aujourd'hui que toute grande manifestation sportive nécessite la mobilisation d'un nombre important de bénévoles qui se chiffre des fois par milliers. La plupart du temps et surtout dans les pays qui n'ont pas d'expérience dans le domaine, ces bénévoles sont mal déployés et sont surtout en surnombre par rapport au besoin réel nécessaire.</p> <p>Dans le but d'accompagner le Liban dans la préparation des ces Jeux, la CONFES propose de former le personnel du CNJF, qui seront en charge de l'organisation effective de ces jeux, en vue d'une bonne compréhension de la mission attendus des bénévoles, leur profil souhaité et surtout leur bon déploiement.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un programme d'accompagnement du Liban dans la préparation des Jeux. - Organiser une réunion de concertation entre les acteurs concernés par les Jeux. - Organiser le processus de sélection en vue de l'amélioration de la qualité de la participation des sportifs à ces Jeux. - Identification approximative du nombre de bénévoles nécessaires pour ces Jeux avec leur profil. - Elaboration d'un programme provisoire de déploiement des bénévoles. - Bonne préparation des Jeux de la Francophonie
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation entre tous les acteurs concernés par les Jeux. - Les Jeux sont bien organisés et le niveau sportif est bon - Un bon déploiement et l'identification du nombre de bénévoles nécessaires pour l'organisation de ces Jeux.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - La réunion est organisée et la concertation entre les acteurs est effective. - Nombre et qualité des participants aux Jeux. - Impact sur la qualité de la préparation des Jeux
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Formation du personnel du CNJF en Février 2007 - Réunion des acteurs sportifs à déterminer avec ces derniers.
Lieu de réalisation	Beyrouth

Mise en œuvre	La mise en œuvre de ces deux actions sera assurée par le secrétariat Général de la CONFEJES en partenariat avec le Ministère des Sports Libanais et le Directeur du CNJF. La réunion des acteurs sportifs se déroulera sur trois jours et la formation du personnel du CNJF sur quatre jours.	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Fédérations Internationales concernées par les Jeux - Confédération sportives Africaines - CNJF 	
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> - 02 représentants de chaque Fédération internationale concernée par les jeux de la Francophonie ainsi que les représentants du CNJF. - Responsables des différentes commissions constituants CNJF et un de leurs collaborateurs. 	
Budget prévisionnel		
	TOTAL en Fcfa	20 000 000
	En Euros	
	En \$ can	
Observation (s)		

CONFES-2006 PROGRAMME II – SPORT/PROJET N° 05

Référence	Décision de la 31eme session du bureau à Beyrouth Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 11 ; action 21 Antécédents : CONFES-2005/PII-DEPS/Projet n° 04
Titre	<i>Valorisation des lauréats des Jeux de Niamey et préparation des athlètes aux épreuves des prochaines éditions des jeux :</i> - <i>Camp d'entraînement préparatoire aux Jeux Africains en Algérie</i> - <i>Préparation aux championnats du monde junior 2008 de Judo au Vietnam</i>
Problématique	<p>L'organisation des Vèmes Jeux de la Francophonie tenus à Niamey en Décembre 2005 a permis d'identifier un certain nombre d'athlètes de haut niveau. Il convient donc, après ces jeux, d'encourager ces athlètes pour leur permettre de continuer leur progression dans leurs disciplines respectives.</p> <p>Dans cette optique, Le bureau de la CONFES a décidé, lors de sa 7^{ème} réunion tenue à Beyrouth en Mai 2006, d'accorder la majorité du reliquat du budget du CIJF à la valorisation des lauréats des jeux de Niamey et à la préparation aux prochaines éditions des Jeux.</p> <p>Deux actions sont alors proposées pour 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prochains Jeux Africains sont prévus en juillet 2007 à Alger. Ces jeux sont toujours importants pour les pays du Sud pour lesquels ils constituent une occasion d'évaluation des politiques nationales sportives mises en œuvre. <p>C'est pour répondre à une demande des pays membres dans le cadre de cette préparation que le Secrétariat Général se propose d'organiser un camp d'entraînement qui devrait accueillir les athlètes pour ces Jeux Africains et ce, à l'image des camps d'entraînement précédents, organisés avant les Jeux de la Francophonie, des championnats d'Afrique d'Athlétisme et qui ont connus un franc succès et ont été appréciés par tous les dirigeants et participants des pays qui y ont pris part.</p> <p>Ce camp qui est proposé à Alger avant les Jeux Africains permettra de se familiariser avec les installations sportives mais également de s'acclimater aux conditions environnementales dans lesquelles se dérouleront les championnats.</p> <p>Un tel regroupement est en outre une occasion d'échange entre sportifs francophones et aussi entraîneurs, et donc de renforcement de l'appartenance à une même communauté linguistique francophone.</p> <p>Disciplines retenues :</p> <p>Athlétisme, judo, Boxe, Lutte et Escrime.</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un autre côté, après la visite officielle du Secrétaire Général au Vietnam en Juin 2006, afin d'examiner les conditions d'une meilleure insertion de ce pays dans les programmes de la CONFES, il est proposé de mettre à profit l'organisation des championnats du monde junior de judo dans ce pays par l'organisation d'un stage de préparation des sportifs sélectionnés et de perfectionnement des espoirs nationaux en concertation avec la FIJ et les autorités Vietnamiennes. <p>Ce Stage de préparation pourrait être ouvert aux autres pays de la zone adhérents à l'OIF et non encore membre de la CONFES</p>

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - assurer une bonne préparation terminale aux sportifs francophones en vue des Jeux Africains ; - donner une occasion aux sportifs de communier quelques jours avant les championnats. - Assurer une meilleure insertion des pays francophone du continent asiatique dans les programmes de la CONFEJES. - Améliorer le niveau technique et de compétitivité du judo Vietnamien conformément aux orientations de la CONFEJES. 						
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - les performances et les records des sportifs du Sud sont améliorés au regard des autres Jeux; - les sportifs francophones se connaissent mieux et fraternisent; - les entraîneurs francophones se connaissent et échangent entre eux. 						
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et qualités des participants ; - Influences sur le niveau des performances des participants ; - Renforcement de la solidarité Francophone. 						
Période de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - 10 jours avant les championnats, du 1^{er} au 10 juillet - 10 jours avant les championnats du monde junior de judo 						
Lieu de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Alger pour les Jeux Africains - Ho-Chimine-ville pour les Championnats du monde 						
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la mise en œuvre du camp d'entraînement, une mission de prospection sera programmée deux mois avant sa tenue. - Pour la seconde action, un cadre technique désigné par la FIJ assurera la partie technique, et la mise en œuvre effective du projet sera assurée par le Secrétariat Général. 						
Pays bénéficiaires	Tous les pays membres de la CONFEJES à jour de leur cotisation.						
Nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> - 100 à 120 pour le camp d'entraînement - 30 à 40 jeunes et un cadre technique désigné par la FIJ pour le championnat du monde de Judo. 						
Profil des participants	<ul style="list-style-type: none"> - Les sportifs engagés aux Jeux Africains. - Les sportifs engagés aux championnats de Judo et espoirs nationaux 						
Budget prévisionnel	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: right;">TOTAL en Fcfa</td> <td style="width: 50%; text-align: right;">50 000 000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">En Euros</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">En \$ can</td> <td></td> </tr> </table>	TOTAL en Fcfa	50 000 000	En Euros		En \$ can	
TOTAL en Fcfa	50 000 000						
En Euros							
En \$ can							
Observation (s)	<ul style="list-style-type: none"> - Les billets d'avion des délégations pour le camp d'entraînement sont pris en charge par leur pays. 						

CONFES-2006 PROGRAMME II – SPORT/PROJET N°06

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 8 ; action 12
Titre	<p><i>Appui à l'organisation des JAPHAF 2007 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Formation des officiels et classificateurs</i> - <i>Camps d'entraînement préparatoire</i>
Problématique	<p>La gestion du sport pour personnes handicapées est un secteur qui souffre encore de l'insuffisance de formateurs qui contribueront à élever le niveau des performances des sportifs handicapés.</p> <p>En 2005, ces formations ont concernés l'Athlétisme, l'Haltérophilie, le Basket et le Tennis de table. A Nouakchott, en 2007, ces formations ont concernées l'Athlétisme, le Volley-ball assis, le Gold ball et le Crol ball.</p> <p>Ces formations visent à renforcer les capacités des Fédérations nationales et à mettre à leur disposition des cadres techniques capables de gérer les aspects organisationnels des manifestations sportives nationales, de la technique et de l'entraînement.</p> <p>Un camp d'entraînement au profit des athlètes participants à cette 3^{ème} édition des JAPHAF vise à regrouper une soixantaine de sportifs pour une préparation finale à la veille de ces jeux.</p> <p>Ces deux actions seront exécutées en partenariat avec les comité d'organisation des JAPHAF, la FFH et le Ministère des Sports Mauritanien.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Former des classificateurs, des entraîneurs, des officiels techniques et arbitres. - Mettre à disposition des sportifs handicapés des cadres qualifiés et compétents pour garantir une meilleure organisation des rencontres nationales et internationales. - Renforcer les capacités du Comité des JAPHAF pour lui permettre d'assumer ses missions. - assurer une bonne préparation terminale aux sportifs. - donner une occasion aux sportifs de communier quelques jours avant les championnats.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Les pays membres disposent de cadres techniques formés pour l'encadrement du sport pour personnes handicapées. - Le Comité des JAPHAF dispose de cadres compétents pour la gestion des JAPHAF qui sont mieux organisés.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'entraîneurs par pays. - Le nombre de pays concernés. - le nombre de classificateurs, d'officiels techniques et d'arbitres disponibles pour les Jeux. - Impact sur la promotion du sport pour personnes handicapées d'Afrique.
Période de réalisation	Février 2007
Lieu de réalisation	Nouakchott (Mauritanie)

Mise en œuvre	Secrétariat Général, FFH, Comité des JAPHAF et le Ministère des Sport de la Mauritanie.	
Pays bénéficiaires	Les pays membres de la CONFESJES à jour de leur cotisation statutaires.	
Nombre de participants	60 officiels et 60 athlètes.	
Profil des participants	- Entraîneur national, classificateur, officiel technique ou arbitre désigné par le comité des JAPHAF. - Athlètes engagés dans les JAPHAF.	
Budget prévisionnel		
	TOTAL en Fcfa	23 520 603
	En Euros	
	En \$ can	
Observation (s)		

CONFES-2006 PROGRAMME II – SPORT/PROJET N°07

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 05 ; action 06
Titre	<i>Formation de formateurs à la gestion des infrastructures sportives en vue d'en assurer la rentabilité.</i>
Problématique	<p>L'organisation des grandes compétitions continentales ou internationales est souvent l'occasion pour le pays organisateur de se doter d'installations sportives de niveau international.</p> <p>Cependant, une fois la compétition terminée, ces équipements représentent en termes de maintenance un coût non négligeable qui, s'il n'était pas assumé valablement, pourrait conduire à une dégradation rapide de ces infrastructures.</p> <p>Or, les budgets dont disposent les Ministères de la Jeunesse et des Sports ou l'organisme en charge de la gestion ne permettent pas toujours de faire face à ces dépenses.</p> <p>De plus, les responsables de la gestion des installations sportives bénéficient rarement d'un recyclage ou d'un programme de formation continue leur permettant d'être à jour des méthodes actuelles de gestion des infrastructures sportives dans une perspective de rentabilité permettant au moins d'assurer une maintenance régulière.</p>
Objectifs	Donner une formation appropriée aux responsables en charge de la gestion des installations sportives.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de sessions de formation organisée. – Nombre de participants formés
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de sessions de formation. – Nombre de participants. – Impacts sur la rentabilité des infrastructures. – Effets démultiplicateurs des sessions de formation.
Période de réalisation	Mi octobre
Lieu de réalisation	Bruxelles
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> – La mise en œuvre est assurée par le secrétariat général de la CONFES en partenariat avec la CFB. – La formation sera assurée par des experts Belges dans la gestion des installations sportives.
Pays bénéficiaires	Les pays membres de la CONFES (Zone Afrique Centrale et Océan Indien) qui ont manifesté leur demande.
Nombre de participants	15 à 20

Profil des participants	Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables des installations sportives. - Responsables des services des équipements et installations sportives dans les Ministères qui peuvent influencer sur le mode de gestion des infrastructures sportives de leur pays.
	Experts : Experts par la CFB.	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion spécifique des installations sportives. - Marketing du Sport.
Budget prévisionnel		
	TOTAL en Fcfa	18 567 389
	En Euros	
	En \$ can	
Observation (s)		

CONFES-2006 PROGRAMME II – SPORT/PROJET N°08

Référence	Programmation quadriennale 2005-2008 : Axe 6 - Action 8
Titre	<i>Formation des femmes en Administration et Management du Sport : Gestion des Ressources Humaines (GRH)</i>
Problématique	<p>Tous les acteurs du Mouvement Olympique et la Communauté sportive dans son ensemble sont favorables à la participation plus étendue et plus affirmée des femmes dans le sport et dans ses structures administratives et dirigeantes. Cependant dans la plupart des Ministères en charge de la Jeunesse et des Sports ainsi que les structures du Mouvement sportif, l'on rencontre toujours de sérieuses difficultés à trouver des cadres féminins ayant les compétences requises pour occuper les postes de prise de décision ; d'où la nécessité d'envisager des formations ou des compléments de formation qui seront axées sur des modules tels que : le management des ressources humaines (GRH), le rôle et les tâches dévolus aux directions et structures qui interviennent dans l'administration du sport, etc.</p> <p>Cette formation contribuera davantage à donner de nouvelles compétences aux cadres féminins pour leur permettre d'assurer de façon efficace et efficiente les responsabilités qui leur seront confiées.</p>
Contenu	Cette formation en GRH sera essentiellement axée sur les thèmes suivants : Leadership, gestion des conflits, Management des ressources humaines, techniques de communication.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer la capacité opérationnelle des femmes – Favoriser leur intégration dans les instances de prise de décision
Résultats attendus	12 à 15 femmes formées.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> – Nombres de Femmes formées – Nombre de ces femmes ayant intégré les instances dirigeantes et occupant des postes de décision.
Période de réalisation	Fin octobre
Lieu de réalisation	Burundi
Mise en œuvre	<p>Secrétariat Général de la CONFES.</p> <p>La formation sera assurée par un expert dans le domaine des GRH tenant compte des thèmes abordés dans la référence « contenu »</p>
Pays bénéficiaires	Pays à jour de leur cotisation
Nombre de participants	12 à 15 femmes

Profil des participants	Bénéficiaires	Cadres féminins des Ministères de la Jeunesse et des Sports et du Mouvement Sportif	
	Expert	GRH	
Budget prévisionnel			
		TOTAL en Fcfa	15 000 000
		En Euros	
		En \$ can	
Observation (s)			



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des Etats et gouvernements ayant le français en partage

Secrétariat général

VF/19/04/2007

**PROGRAMME CONFEJES DE FORMATION
ET DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES**

Programme III-2007

PROGRAMMATION 2007

DOCUMENT/CONFEJES/2007/C31-03 D

Secrétariat général

Table des matières

Page	
Introduction	03
Priorités	04
Tableau synoptique des projets	05
Projet n° 01- Réunion de la Commission consultative Permanente sur la formation des cadres supérieurs et mise en œuvre de la Déclaration de Praia	07
Projet n° 02- La formation des formateurs – bourses d’études	10
Projet n° 03- Groupe d’étude sur l’harmonisation des programmes de professorat d’EPS et mise en place des plans d’établissement des instituts nationaux	13
Projet n° 04- Appui à la formation continue des cadres des ministères et des instituts	15
Projet n° 05- Mise en œuvre des études programmées	18
ANNEXE I / mandat de la Commission consultative permanente	19
ANNEXES II / Etudes	20
TDR* : Harmonisation des programmes de Professorat d’EPS	21
TDR : Elaboration d’un projet d’établissement (institut)	24
TDR : Pour une meilleure adéquation de l’offre et des besoins de formation	28
TDR : Inventaire de l’existant sur les métiers et petits métiers des secteurs J&S	35
TDR : Etude de faisabilité sur la création de pôles d’excellence et sur l’équivalence et la reconnaissance des diplômes (institut)	38
Fin	43

* Termes de référence

Introduction

Rappel sur les orientations de la programmation 2005-2008

La mission du Programme III vise à « Contribuer au Développement Humain Durable à travers le Développement des Ressources Humaines » des Ministères de la Jeunesse et/ou des Sports et des Instituts de formation des cadres.

Cette mission repose sur le postulat que les ressources humaines constituent la première richesse des pays. Elle se décline en **trois (3) objectifs stratégiques** ainsi qu'il suit :

OS.1- Appuyer le *développement et la valorisation* des ressources humaines des Ministères et des Instituts.

OS 2- Accompagner *l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques* à travers la recherche/développement.

OS 3- Renforcer *la coopération* au service du développement durable.

Où voulons-nous aller?

L'ambition de la programmation 2005-2008 est de faciliter le développement harmonieux des ressources humaines en tant que *matière première des pays*. La programmation proposée tend ainsi à mobiliser et à engager les Etats et gouvernements membres dans **une démarche d'ingénierie de la formation des cadres et de renforcement des capacités de gestion de la formation**.

Cette programmation vise aussi à **renforcer la place et le rôle de l'Institut national** dans le dispositif de formation en accompagnant celui-ci dans sa démarche de renforcement des capacités de formation, d'intégration des besoins nouveaux et de la qualité des enseignements.

Au niveau stratégique, elle accompagne les efforts des Etats et gouvernements membres qui souhaitent *produire des cadres bien formés* capables d'assurer la pérennité et l'efficacité de la mise en œuvre des politiques nationales à travers une *démarche de qualité*.

Comment y arriver ?

Le programme III repose sur une approche conceptuelle à la fois *systémique et itérative*.

Le programme dispose de multiples *modes d'intervention* déjà expérimentés, tels : séminaire, stage, formation longue durée, groupe d'étude, l'expertise, le financement, un réseau d'Instituts, la conférence thématique de 2006, une Commission consultative permanente.

Il dispose aussi de *stratégies d'intervention* à travers le partenariat institutionnel et l'expertise, et des stratégies d'échanges, de concertation et de coopération à travers la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de la jeunesse et des sports.

Le *principal résultat attendu* concerne l'accès du plus grand nombre de *jeunes* aux retombées ou bénéfices générés par la formation des cadres au sein des pays membres de la CONFEJES.

Les priorités de la programmation 2007

La programmation 2007 comprend 5 projets dont les références sont : la programmation quadriennale 2005-2008, les conclusions de la Conférence ministérielle thématique sur la formation des cadres de la jeunesse et des sports et les propositions de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs.

Cette programmation met un accent particulier sur la stratégie d'intervention suivante :

- I. Resserrer les actions en vue d'accroître la *pertinence et la cohérence* des activités;
- II. Augmenter la *valeur ajoutée* du programme, à savoir : consolider les actions multilatérales, fédératrices et partagées, en cours d'implantation dans les instituts;
- III. Maîtriser la mise en oeuvre de la *phase « itérative » de la programmation 2005-2008* à travers la réalisation des différentes études programmées.

- **Le projet n° 01** relatif à la mise en œuvre des axes 1 et 6 visant le renforcement de la coopération et des partenariats.
 - **Volet I** : *La Réunion de la Commission consultative permanente 2007 (CCP)* sera élargie à l'ensemble des instituts (24) et des partenaires (7). Elle visera la consolidation des actions menées par le programme III ces dernières années. Le projet comprend aussi la participation à des rencontres internationales sur la formation des cadres.
 - **Volet II**: *La mise en application de la Déclaration de PRAIA* adoptée par la Conférence Ministérielle Thématique sur la Formation des Cadres tenue au Cap-Vert en décembre 2006.
- **Les projets n° 02 et 04** relatifs à la mise en œuvre de l'axe 3 visant le développement des ressources humaines au sein des ministères et des instituts.

Ces deux projets constituent un appui concret et un apport tangible dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie adoptée à Praia sur la « Valorisation des ressources humaines pour un développement durable ». Il s'agit : (1) du perfectionnement des formateurs de formateurs, (2) de la formation continue des cadres des instituts et (3) des ministères de la Jeunesse et/ou des Sports.

- **Le projet n° 03** relatif à la mise en œuvre de l'axe 2 visant l'accompagnement des projets de rénovation des instituts dans une perspective d'universitarisation des programmes de formation des cadres. Ces projets concernent :
 - **Volet I** : L'harmonisation des programmes de « professorat d'EPS » ;
 - **Volet II** : L'appui à l'élaboration des plans d'établissement.
- **Le projet n° 05** relatif à la mise en œuvre des axes 4 et 5 visant le renforcement du dispositif national de formation des cadres.

Il s'agit de la mise en œuvre des actions à caractère « itératif » du programme III, à savoir : *la réalisation des différentes études programmées* (4)

PROGRAMME III-2007
Tableau synoptique des projets

Axe	Action N°	Projet N°	Intitulé	Budget global	Calendrier
Axe 6 : Renforcement de la coopération entre les institutions partenaires du Nord et du Sud, et celles du Sud entre elles	A14	1	Volet I Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs (élargie)	42.000.000 F	Novembre 2007
Axe 1 : Appui à la mise en place des politiques ou stratégies nationales de formation des cadres de J&S	A4		Volet II Appui à la mise en œuvre de la Déclaration de PRAIA adoptée par la Conférence ministérielle thématique (déc 2006)	11.000.000 F	Mai à décembre 2007
S/Total 1				53.000.000 F	
Axe 3 : Appui au développement des ressources humaines par la formation des formateurs	A8	2	Formation des formateurs de formateurs - bourses d'études supérieures-		Sept 2007 / Août 2008
S/Total 2				96.000.000 F	
Axe 2 : Accompagnement des projets de rénovation et d'harmonisation des programmes de formation des cadres	A7.5 ajout	3	Volet I Groupe d'étude sur l'harmonisation des programmes de professorat d'EPS: - niveau Licence -	13.500.000 F	Sénégal 14-18 mai 2007
Axe 2 idem	A5		Volet II Séminaire sur l'élaboration et/ou la validation des plans d'établissement des instituts nationaux	18.500.000 F	Mai/juin 2007
S/Total 3				32.000.000 F	
S/Totaux				181.000.000 F	

Tableau synoptique des projets

Axe	Action N°	Projet N°	Intitulé	Montant	Calendrier
Axe 3 : Appui au DRH par la formation des formateurs des Instituts (formation continue)	A9.1	4	Volet I Appui à la formation continue dans les instituts (Sessions de formation et séminaires)	15.000.000 F	Mai à décembre 2007
Axe 3 Appui au DRH par la formation des cadres des Ministères (formation continue)	A9		Volet II Séminaire de perfectionnement en ingénierie de formation pour les cadres (initiés) des pays de la CJSOI (formation de formateurs nationaux)	19.000.000 F	Seychelles 02-06 juillet 2007
s/total 4				34.000.000 F	
Axe 4 Appui à la production d'études en direction de la renovation des pratiques et de l'innovation ;	A11.1	5	Volet I Mise en œuvre de l'étude : « Pour une meilleure adéquation de l'offre et des besoins de formation des cadres J&S »		Mai à décembre 2007
Axe 5 Appui à la production d'études en direction du renforcement du dispositif de formation des cadres.	A13.1		Volet II Mise en mise oeuvre de l'étude : « Inventaire de l'existant sur les petits métiers et métiers des secteurs J&S »		
Axe 5 : idem Mise en oeuvre d'un comité scientifique de 4/5 personnes rattaché à la CCP	A13.3		Elaboration des TDR : « Etude de pré faisabilité sur les équivalences des programmes et la reconnaissance des diplômes »		
	A13.4		Elaboration des TDR : « Etude sur la faisabilité de créer des pôles d'excellence » pour les cycles Master et Doctorat (contacts, outils, visites terrain, etc)		
s/total 5				23.850.000 F	
Total				238.350.000 F	

CONFES-2007 / PROGRAMME III / Projet n° 01**« Volet I »**

Référence	Renforcement de la coopération	Axe 6	A14
Titre	Réunion de la Commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs de Jeunesse et de Sport		
Antécédent	Projet n° 01-2005 et n° 01-2006		
Problématique	<p>La Commission consultative permanente (CCP) joue un rôle de réfèrent auprès du Secrétariat général. De ce fait, elle contribue activement à la planification, à la mise en œuvre, au suivi / évaluation du Programme III.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2006, la CCP s'est réunie sous la forme d'un « groupe de travail restreint». Ce groupe a examiné et validé les travaux d'harmonisation des nouveaux (2) programmes (Licence) et leur implantation ainsi que les études (3) programmées. Elle a procédé à un bilan du plan d'action 2005-2008 et à sa réactualisation. • Elle a aussi dressé le bilan provisoire de la Conférence ministérielle thématique sur la formation des cadres J&S et recommandé la mise en application la déclaration de Praia par les Etats et gouvernements membres. 		
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats	
	Effectuer, à travers les plans d'action 2006, le bilan de la phase d'implantation des nouveaux programmes en Licence J&S et des programmes en Master (Bénin, Sénégal)	Rapport d'exécution des plans d'action 2006 Plans d'action réactualisés ;	
	Identifier les besoins en matière de formateurs de formateurs des instituts et les types d'appui souhaités de la CONFES	Rapport de planification des besoins 2008-2012 élaboré et transmis à la CONFES	
	Examiner et valider l'état d'avancement de la mise en oeuvre des études programmées en 2007	Rapports d'études produits Comité scientifique créé (projet 8)	
	Valider les travaux du groupe d'étude sur le professorat d'EPS (Licence) et les procédures d'implantation de ce programme	Rapport produit (projet 3) Plaquette académique proposée Plan d'action produit	
	Evaluer la démarche d'élaboration des plans d'établissement et son efficacité	Rapports produits (projet 4) Propositions	
	Résultats attendus	<p>La Commission consultative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • participe activement au suivi/évaluation de la Programmation ; • contribue à la définition et/ou à la validation des études programmées ; • produit, sur demande, des avis motivés à la CONFES en matière de formation des cadres ; 	
Période	Novembre 2007 (à réaliser à la fin de la réalisation de la programmation 2007)		
Lieu	A déterminer		
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission de la programmation 2007 et autres rapports d'études ; • Mobilisation des Directeurs d'Instituts quant aux décisions prises en 2006. • Synergie avec tous les programmes de la CONFES ; 		

N/participants	33 participants	
Profils des participants, partenaires et experts	Directeurs (4) des Instituts à vocation régionale *	Présidents ou rapporteurs des groupes d'études 02 (experts J&S)
	Directeurs (16) des Instituts nationaux **	Facilitateur: (CESAG) / PM
	Secrétariat Général : 04 (dont personnel de soutien)	Partenaires : (CAMES, CESAG, Université d'Ottawa, INSEP, AUF, CJSOI, GTCF)
Participation envisagée:		
Instituts	<p>* Directeurs des Instituts à vocation régionale: Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal</p> <p>** Directeur des Instituts nationaux ou autres institutions universitaires (iu) : Burkina Faso, Burundi (iu), Centrafrique, Congo (iu), Gabon, Haïti, Madagascar (iu), Mali, Maroc (iu), Mauritanie, Niger, RD Congo (iu), Roumanie (iu), Tchad, Togo, Tunisie (Dir. de la formation).</p>	
Partenaires	Secrétaire général de la CJSOI ; Présidente du GTCF ; CAMES : Directeurs des Programmes ; CESAG :: expert et facilitateur / PM U Ottawa : Roger PROULX ; INSEP : Gisèle Di Giacomo ; AUF : Directrice du Bureau de Dakar	
Experts	CESAG : Adama Guiro SENE Présidents des groupes d'études	

Volet II – page suivante

CONFES-2007/PROGRAMME III / PROJET N° 01**Volet II**

Références	Axe 1 et 6	Action 1
Titre	Appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Praia	
Antécédent	Projet n° 11-2006	
Problématique	<p>La Conférence ministérielle thématique sur la formation des cadres de la jeunesse et des sports s'est tenue au Cap-Vert les 12 et 13 décembre 2006 sous le thème « Valorisation des ressources humaines pour un développement durable ». A cette occasion, elle a adopté la Déclaration de Praia. Cet acte est le premier du genre pour ce qui concerne la formation des cadres au sein de la CONFES. Il reflète les acquis du passé, le présent et des perspectives d'avenir.</p> <p>La Déclaration de Praia constitue une démarche réaliste, pertinente et cohérente. A travers elle, les Etats et gouvernements partagent des aspirations communes. Le présent projet vise la <u>mise en application</u> de la Déclaration de Praia. Aussi, les Ministères de la Jeunesse et/ou des Sports sont-ils invités à l'examiner soigneusement afin d'en tirer le meilleur profit.</p>	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats
	Diffuser la Déclaration de Praia ;	Le Secrétariat publie les actes et les transmet à tous les pays en avril 2006
	Sensibiliser les cadres et partenaires sur les contenus	Mutualisation entre le Ministère, l'institut et partenaires
	Faciliter l'appropriation de la Déclaration de Praia au niveau national	Les Ministères intègrent la Déclaration de Praia dans le dispositif national et le plan de formation des cadres.
Stratégie	Motiver les pays à tenir des réunions de sensibilisation et de concertation sur les contenus de la Déclaration de Praia (Ministère, Institut, Université)	
Résultats attendus	<p>Les pays sont pleinement informés;</p> <p>Les pays adhèrent et s'approprient la déclaration à travers une stratégie nationale de formation des cadres.</p>	
Mise en œuvre	<p>La CONFES fournit un soutien financier aux pays intéressés ;</p> <p>Un comité de pilotage national est formé: un haut cadre du ministère et le Directeur de l'Institut (préparation, présentation, rapport des travaux) ;</p> <p>Le pays transmet un rapport administratif et financier.</p>	
Période	Mai à novembre 2007	
Participants	Les hauts cadres et autres des ministères J&S, la direction et les enseignants de l'institut, des représentants de l'Université Nationale et autres partenaires	
Expertise	Nationale J&S	
Activité	Organisation d'un mini séminaire (40 pers) d'une journée par pays : (Salle, pause-café, déjeuner, secrétariat et fournitures, mobilisation d'un comité de pilotage)	
Budget prévisionnel: volets I et II		
Volet I	-Réunion de la Commission Consultative:	40.000.000 F
	-Participation à des rencontres internationales	2.000.000 F = 42.000.000 F

Volet II	-Mini séminaires (10) sur la Déclaration de Praia : 10.000.000 F -Frais de gestion 1.000000 F = 11.000.000 F
Total	81.538 euros / 132.500 \$ 53.000.000 F

CONFES- 2007 / PROGRAMME III / PROJET N° 02

Référence	Axe 3	Action 8
Titre	Formation des formateurs de formateurs des Instituts Nationaux - Bourses d'études supérieures -	
Antécédent	N° 02/2005 ; N° 02/2006 Le programme III a contribué à la formation de 60 formateurs ou cadres supérieurs depuis l'an 2000 dont 23% sont des femmes	
Problématique	<p>La formation des formateurs : une situation urgente</p> <p>Les instituts de formation des cadres de la jeunesse et des sports se préparent à affronter <u>un changement majeur</u> durant les prochaines années. En effet, il s'agit de la mise en place de la <u>réforme</u> Licence, Master, Doctorat (LMD) qui fait obligation aux instituts de <u>renforcer les qualifications des enseignants</u> compte tenu des exigences des nouveaux programmes harmonisés (universitarisation). Jusqu'à maintenant, des vacataires compensent le manque d'enseignants qualifiés.</p> <p>Plus précisément, deux (2) programmes en Licence professionnelle ont été produits (2006) par le programme III. Il s'agit du « Professorat de Sport » et du « Professorat de Jeunesse et Animation ». Les plaquettes académiques de ces Licences ont été finalisées avec le précieux concours du CAMES et du CESAG. L'expérimentation par les instituts est prévue à partir de 2007.</p> <p>Il convient de rappeler que les politiques nationales de Jeunesse, de Sport et de Loisir prennent appui sur des cadres compétents et bien formés pour assurer leur pérennisation.</p>	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats
	Renforcer les capacités de formation et la qualité des enseignements	-N/programmes harmonisés mis en œuvre ;
	Appuyer la réforme LMD à travers la mise en place des nouveaux programmes de formation	-N/diplômes supérieurs reconnus; -N/de formateurs formés ; -Plan de formation existant;
	Favoriser la reconnaissance des diplômes des Instituts nationaux;	-Politique de recrutement national existante;
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en oeuvre des nouveaux programmes en Licence ; • Le relèvement des qualifications du personnel enseignant ; • Les politiques nationales sont plus efficaces sur le terrain ; • Une autosuffisance plus élevée en matière de formation. 	

La demande de formation	Boursiers en cours de formation 2006		Demandes 2007		N/bourses
	Lieux de formation	N/boursiers	N/Pays		
	INJEPS Bénin	4	Comores	01	
	IFE / Maurice	2	Niger	02	
	CESAG Sénégal	2	Mali	04	
	France	1	Bénin	02	
	Canada	2	Tchad	03	
			Burkina	01	
	Total	11		13	24

	Démarche	Indicateurs de suivi
Mise en oeuvre	1. Pertinence de la demande 1.1 Respect des procédures ; 1.2 Transmettre une admission ;	-Présélection nationale : concours -La candidature s'inscrit dans le plan national de formation des cadres ; -Prise en compte du « critère genre » ;
	2. Compléter et réussir la formation supérieure ;	-Respect des délais de formation ; -Obtention du diplôme postulé ; -Rapport de suivi régulier ;
	3. Réintégration du/de la diplômé(e) au retour dans son pays ;	-Poste occupé à l'Institut ou MJS -Exercer une fonction dans le champ des compétences;
	4. Activités de suivi	Visites des établissements & boursiers ; Rapports périodiques adm. et financier; etc...
Suivi / Evaluation	<p>-Le suivi des boursiers est exercé par le Secrétariat Général ou par un consultant en partenariat avec les établissements de formation et les pays bénéficiaires.</p> <p>-Les résultats académiques sont enregistrés ainsi que les statistiques sur les mouvements des boursiers ;</p> <p>-Des missions de suivi/évaluation sont conduites chaque année ;</p>	
Eligibilité (procédure ci-jointe)	<p>-Respecter la procédure de candidature et transmettre un dossier complet ;</p> <p>- Etre formateur de formateurs dans un Institut National ;</p> <p>-Posséder les pré-requis : CAPEPS ou CPJA ou DEA ou Mastère ;</p> <p>-S'engager à servir son pays au retour pendant 10 ans ;</p> <p>-Etre en excellente santé et posséder une bonne capacité d'adaptation ;</p> <p>-Démontrer de la motivation et de l'intérêt à poursuivre des études supérieures ;</p>	
Période	-Septembre 2007 / août 2008	
Pays participant	<p>-Pays du Sud ayant un Institut national de formation des cadres un Institut à vocation régionale</p> <p>-Pays du Sud souffrant d'un déficit importants de cadres au sein du MJS</p>	
Budget global	1) <i>Boursiers en cours de formation : 11</i>	
	s/ total 1	44.000.000 F
	2) <i>Nouvelles bourses 2006-2007 : 11</i>	
	s/total 2 :	44.000.000 F
3) <i>Gestion, suivi et missions</i>		
s/total 3 :	8.000.000 F	
Total	147.692 € / 240 000 \$	
	FCFA : 96.000.000 F	

* incluant

**PROGRAMME CONFEJES DE FORMATION
ET DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES**

**PROCEDURE ET MODALITES D'ATTRIBUTION
DE LA BOURSE CONFEJES**

CRITERES

- **La bourse CONFEJES** est une *bourse d'excellence*.
- **La clientèle visée** est la formation des enseignants des Instituts (DESS et Mastère).

- **Le pays doit être à jour de ses cotisations statutaires envers la CONFEJES ;**
- Les demandes sont transmises au plus tard le **30 novembre de chaque année**. Elles sont effectives en septembre de l'année suivante;
- Le critère femme est pris en compte à hauteur de **50%** des candidatures présentées ;

- **La demande** doit être motivée (*description du besoin de formation*), s'inscrire dans le cadre de la politique nationale de formation des cadres et du plan national de formation qui découle de celle-ci;
- *Le Ministère identifie le poste à occuper au retour par le / la diplômé (e) et s'engage à le / la réintégrer dans ledit poste pour une période déterminée à l'avance;*
- Un *concours de présélection des candidatures* est organisé par le Ministère concerné. - Le rapport est transmis à la CONFEJES en même temps que la demande ;
- Le programme de formation est préalablement identifiée et le/la candidat(e) joint l'admission officielle de l'établissement d'accueil à son dossier;
- Le/la candidat(e) doit **être admis(e) par une institution supérieure** reconnue ou partenaire de la CONFEJES.
- Un(e) candidat(e) déjà en formation n'est pas éligible au programme ;

- **Le formulaire d'inscription** de la CONFEJES est dûment rempli, signé par le Ministre et retourné dans les délais prescrits;

- La qualité du dossier présenté, l'âge du candidat et la conformité de la candidature avec le plan national de formation des cadres (poste à pourvoir) seront pris en compte ;
- Tout dossier incomplet ne sera pas examiné ;

- La demande est présentée pour l'obtention d'un financement à la réunion du Bureau ou à la Session ministérielle selon le cas de figure.

- **L'âge des candidats (es) :**
 - 40 ans **au plus** pour les formations dispensées dans les IVR et pour le DESS.
 - 35 ans **au plus** pour le Mastère
 - 38 ans **au plus** pour le Doctorat (PH D)

Le Secrétariat Général
05/01/2007

CONFES-2007 / PROGRAMME III / PROJET N° 03**Volet I**

Référence	Axe 2	Action 7.5
Titre	Groupe d'étude sur l'harmonisation des programmes de « Professorat d'EPS »	
Antécédent	PEPS 2003	
Problématique	<p>Ces programmes ont fait l'objet d'une étude sur les équivalences de contenus en 2003. Cependant, dans le contexte de la mise en œuvre de la <u>réforme LMD</u>, la Commission consultative recommande d'harmoniser ces programmes au même titre que le Professorat de Sport et le professorat de Jeunesse.</p> <p>A cet effet, les référentiels du premier cycle de formation devront être réexaminés et réorganisés en vue de créer un niveau Licence (3 ans) immédiatement et, par la suite, un niveau Master (5 ans).</p>	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats
	○ Atténuer les disparités des programmes de professorat en EPS	N/ instituts qui mettent en place le programme harmonisé
	○ Rédiger la plaquette académique	Les avis du CAMES sont intégrés
	○ Définir un modèle de syllabus	Modèle validé par le CAMES
	○ Elaborer le plan de mise en œuvre	Plan réalisé
Méthodologie	La démarche d'ingénierie de la formation sera utilisée pour produire les référentiels et la plaquette académique.	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rédiger une plaquette académique (Licence) ○ Développer un modèle de syllabus validé par le CAMES ; ○ Plan d'action (implantation) réalisé ; ○ La formation en EPS est inscrite dans la démarche qualité de l'Unesco 	
Période	15-19 mai 2007	
Lieu	Sénégal	
Mise en oeuvre	<p>(voir les TDR en annexe)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Produire un document préparatoire (groupe d'étude) ; ○ Prise en compte du tronc commun avec le Professorat de Sport ; ○ Restitution des travaux et validation (Commission consultative 2007) 	
Participants	12 participants	

Profil des experts	Instituts à vocation régionale: 4	Expert du Nord 2
	Instituts nationaux : 02	Spécialiste en ingénierie de formation : 1
	Secrétariat général : 1	CAMES, UNESCO
Observation (s)	Pré-requis : Les instituts communiquent le programme PEPS	

CONFES-2007 / PROGRAMME III / PROJET N° 03**Volet II**

Référence	Axe 2 / Axe 4	A5 /A12
Titre	Séminaire de formation sur l'élaboration des plans d'établissement	
Antécédent(s)	Interventions du CESAG à l'INSEPS / Dakar et au CNEPS / Thiès (2004)	
Problématique	<p>Dans le contexte de la réforme LMD et de la mise en œuvre des nouveaux programmes de formation des cadres à faire « habilitier » par l'université nationale, les instituts rattachés à un <u>ministère</u> s'interrogent sur leur avenir compte tenu de la complexité du processus à engager et à mettre en place.</p> <p>En effet, la plupart des Instituts ne disposent pas d'un plan d'établissement à long terme (5 ans) pour pouvoir actualiser la vision, les missions et les valeurs de l'établissement, et se questionner sur leur avenir : ce qu'on est ? ce qu'on veut faire ? ce qu'on peut faire ?</p> <p>Le plan d'établissement s'accompagnera d'un plan d'action comprenant des indicateurs de performance pour son opérationnalisation (quoi faire ? pourquoi ? quand ? par qui ? comment ? combien ? etc...)</p>	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer les capacités de gestion et de prospective des instituts ○ Préparer l'avenir 	Diagnostic élaboré; Séminaire réalisé ; Plan élaboré + plan d'action ;
Résultats attendus	En 2008, huit à dix Instituts disposent d'un plan d'établissement qui prend en compte la réforme LMD	
Mise en oeuvre	(voir TDR en annexe) Phase diagnostique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réunions de concertation : personnel enseignant, cadres des Ministères J&S et principaux partenaires. ○ Le document préparatoire est validé ; ○ Une synthèse est élaborée dans le cadre du projet ; 	
Période	A déterminer	
Lieu	A déterminer	
Participants	13 pays disposant d'un Institut national et/ou à vocation régionale (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Togo, RCA, Tchad; Secrétariat général 4 dont personnel de soutien: 2 pers.	
Expertise	CESAG de Dakar : un spécialiste en ingénierie de formation	
Conditionnalité	Chaque institut communique le diagnostic institutionnel au Secrétariat général avant la tenue du séminaire	
Budget prévisionnel		
Volet I	Expert/consultant*	900.000 F
	Réunion du groupe d'étude	12.600.000 F
	s/total 1:	13.500.000 F

Volet II	Coûts du séminaire : s/total 2	18.500.000 F
	Total : 49 230 € / 80 000 \$	32.000.000 F

CONFEJES/ 2007 / PROGRAMME III / PROJET N° 04**Volet I**

Référence	Axe 3	Action 9.1
Titre	Appui à la formation continue dans les Instituts	
Antécédent	Projets n° 6/2005 ; projet n° 6/2006	
Problématique	<p>Une forte demande de formation continue existe dans les Instituts. Elle est motivée par la mise en place de l'approche LMD et l'implantation des nouveaux programmes de « Professorat de Jeunesse et d'Animation » et de « Professorat de Sport » (Licence universitaire) dont la mise en oeuvre est imminente.</p> <p>En 2007, il est proposé d'enrichir et de renforcer le « volet professeurs invités » par des sessions de formation à caractère régional dans une <u>discipline unique</u> (regroupement). Il est envisagé aussi de former les Directeurs des Instituts à la démarche d'universitarisation en cours.</p> <p>Pour des raisons d'économie et d'efficacité, les actions de « formation continue » vont s'appuyer sur le partenariat institutionnel Sud-Sud et Nord-Sud à travers la <u>mobilité</u> des ressources humaines spécialisées.</p> <p><i>Le projet accordera un soutien prioritaire aux Instituts engagés dans le relèvement du niveau de qualification des enseignants.</i></p>	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats
	<p>Renforcer les compétences des enseignements et des Directeurs</p> <p>Faciliter le passage au système LMD (universitarisation des programmes d'enseignement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les nouvelles compétences facilitent l'implantation des nouveaux programmes ; ➤ N/ de sessions dispensées. ➤ Les Directeurs sont familiarisés avec le système LMD
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les Instituts mettent en oeuvre des projets pédagogiques novateurs ; ➤ La formation continue renforce les capacités institutionnelles ; ➤ La coopération Sud-Sud et Nord-Sud est effective et efficace; 	
Expertise	Les Instituts à vocation régionale et les Universités du Nord ;	
Instituts bénéficiaires	Les Instituts membres du « réseau Afrique de l'Ouest » (6) et autres établissements intéressés et motivés.	
Période	Mai 2007 à Mai 2008	
Conditions critiques	Réaliser une concertation avec les Instituts pour consolider le projet :	
	Examiner les possibilités de reconnaissance formelle de la formation dispensée (crédits transférables)	

<p>Mise en œuvre</p>	<p>1) Professeur invité par un Institut national*:</p>
	<p>L'institut formule une demande accompagnée d'un contenu de formation, des TDR de l'expertise et d'un budget prévisionnel ; L'institut assume la prise en charge du séjour de l'expert et les frais d'organisation de la session de formation nationale; Un contrat est signé entre le professeur invité et la CONFESJES ; L'institut et le professeur invité fournissent un rapport d'évaluation ;</p>

Mise en œuvre suite....	2) Session régionale (groupe):	
	Les Instituts transmettent les besoins de formation à la CONFEJES ; Le projet est réalisé dans un Institut à vocation régionale (IVR); Un contrat est signé entre l'Institut (IVR) et la CONFEJES ; L'institut et les formateurs transmettent un rapport d'évaluation ; La CONFEJES prend en charge les frais de la session de formation.	
	Sessions de groupes : les besoins recensés	
	Physiologie de l'effort	Formation au système LMD
	Biomécanique	Approche genre
	Anatomie	Recherche-action en matière de jeunesse
	Sociologie du sport	Formation en entrepreneuriat
	Psychologie du sport	Gestion de projet
	Elaboration d'un syllabus	Formation en loisir
	Professeur invité par un Institut*	
*Le thème est proposé par l'institut national		
N/ sessions	Sessions nationales* : 04 Session régionale (groupe): 02	
Total : 6 sessions en 2007-2008		
N/participants	Professeurs invités: 4 sessions nationales x 15 p = 60 participants Session régionale : 2 sessions x 07 enseignants = 14 participants Soit au total : 74 participants	
Coûts des sessions	Sessions nationales 1.250.000 F Sessions régionales 5.000.000 F	
Observations	Pour les sessions nationales,* l'institut bénéficiaire prend à sa charge les frais de séjour du professeur invité.	

VOLET II, page suivante

CONFES/ 2007 / PROGRAMME III / PROJET N° 04
Volet II

Référence	Axe 3	Action 9
Titre	Appui à la formation continue des cadres des ministères	
Antécédent	Projet n° 09-2005 ; Projet n° 09-2006	
Problématique	<p>La CJSOI a élaboré des programmes et des outils pédagogiques dans douze (12) disciplines sportives ainsi que des formations de jeunesse en vue de leur implantation au sein de ses membres de l'Océan Indien.</p> <p>Au niveau de la mise en application, la CJSOI a entrepris de former les formateurs de formateurs chargés de développer ces programmes dans leur pays respectif (7). La CJSOI a demandé à la CONFES de l'accompagner dans la poursuite de cet objectif.</p> <p>Les formateurs de formateurs de chaque secteur (jeunesse et sport) ont déjà reçu une initiation à l'ingénierie de formation. Cependant, à l'usage, les connaissances initiales méritent d'être renforcées afin de rendre les intéressés plus performants dans l'exercice de leur rôle et l'accomplissement de leurs tâches au niveau national.</p>	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs
	Favoriser la mutualisation des expériences et des pratiques de terrain	Les formateurs sont capables de traduire leur savoir et savoir faire dans des activités de terrain plus performantes ;
	Doter les participants d'outils de gestion efficaces pour la mise en œuvre des activités	Les formateurs sont capables de transférer et d'adapter les savoir et les savoir faire acquis.
Résultats attendus	<p>Les interventions des formateurs sont plus efficaces ;</p> <p>Les formateurs sont capables d'élaborer des programmes qui intègrent l'ingénierie de formation comme un des éléments clés ;</p> <p>Le taux de réussite des apprenants est satisfaisant.</p>	
Mise en oeuvre	<p>La mise en œuvre du projet est assurée par la CJSOI ;</p> <p>Une étude relative aux attentes et besoins des participants sera faite par la CJSOI et validée par l'expert.</p>	
Période	Du 02 au 06 juillet 2007	
Lieu	Seychelles	
Participants	17 participants : 2 formateurs x 7 pays; un expert; un représentant du Secrétariat général et de la CJSOI ;	
Expert	Spécialiste en ingénierie de la formation / gestion de la formation	
Budget prévisionnel		
Volet I	Sessions nationales	4 x 1.250.000 F = 5.000.000.F
	Sessions régionales	2 x 5.000.000 F = 10.000.000 F
	s/total I	15.000.000 F

Volet II	Réalisation du séminaire :	12.500.000 F
	Expert et Secrétariat Général :	6.500.000 F
	s/total 2:	19.000.000 F
	Total : 52 307 € / 85 000 \$	34.000.000 F

CONFES-2006 / PROGRAMME III / PROJET N° 05

Références	Axe 4	Etude A11.1
«	Axe 5	Etudes A13.1 ; A13.3 ; A13.4
Titre	Mise en œuvre des études programmées	
Antécédents	Projet n° 10-2006 / Projet n° 11-2006	
Problématique	<p>Les études proposées par la programmation 2005-2008 visent à accompagner « l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques » des Instituts à travers la recherche/développement ». Cette dernière relève du caractère itératif du Programme III qui consiste à <i>approfondir</i> une action encore imprécise ou non définie. Les résultats obtenus contribuent progressivement et méthodiquement à la réalisation de l'objectif visé.</p> <p>Le présent chantier concerne la réalisation <i>la 2ème étape de certaines études programmées pour 2006 et 2007.</i></p>	
Titre étude 1	« Pour une meilleure adéquation de l'offre et des besoins de formation des cadres de la jeunesse et des sports »	
Titre étude 2	« Inventaire de l'existant sur les petits métiers et métiers des secteurs J&S »	
Titre étude 3	Elaboration des TDR relatifs à « l'équivalence entre les programmes de formation (L&M) et la reconnaissance des diplômes dans le système LMD »	
Titre étude 4	Elaboration des TDR portant sur « la faisabilité de créer des pôles d'excellence » pour les formations en Master et Doctorat	
Objectifs	De l'intervention	Indicateurs de résultats
Etude 1	Renforcer l'adéquation entre la formation, les besoins et l'emploi	Produire un rapport détaillé (voir TDR en annexe)
Etude 2	Accompagner les politiques nationales pour la promotion de l'emploi dans les secteurs J&S	Produire un rapport détaillé (voir TDR en annexe)
Etude 3	Approfondir le fonctionnement du système LMD au profit des instituts	-Un comité scientifique restreint est mis en place. Il est composé de 3 à 5 spécialistes et placé sous l'égide de la Commission consultative /CCP ; -Produire un rapport détaillé (voir TDR en annexe)
Etude 4	Examiner la faisabilité de créer des pôles d'excellence à travers les instituts régionaux existants	
Résultats attendus	Les rapports d'études sont examinés et validés par la CCP ; La CCP tirent les conclusions et propose des actions à programmer.	
Mise en oeuvre	La démarche de mise en œuvre figure dans les TDR ci-annexés	
Période	La réalisation s'étalera jusqu'à octobre 2007, soit avant la tenue de la réunion de la Commission consultative permanente (CCP).	
Lieu	S/O	
Expertise	Spécialistes de haut niveau dont les profils restent à déterminer.	
Budget prévisionnel	TOTAL : 36 692 € / 59 625 \$ 23.850.000 F	

TDR	Voir les annexes
------------	-------------------------

ANNEXE I

COMMISSION CONSULTATIVE PERMANENTE SUR LA FORMATION DES CADRES SUPERIEURS **

LE MANDAT

- Procéder à une analyse systématique et régulière des besoins de formation des cadres de la jeunesse, de l'EPS et du sport des pays du Sud et de mettre au point les outils nécessaires ;
- Fournir un appui conseil, des avis et des recommandations à la Conférence ou au Secrétariat Général ;
- Développer les méthodologies et les instruments nécessaires au développement des dossiers étudiés ;
- Poursuivre, dans une perspective de convergence, la consolidation des programmes de formation des cadres et l'équivalence des diplômes en relation avec le CAMES ;
- Répondre aux demandes exprimées par la Conférence et / ou par le Secrétariat Général ;
- Transmettre aux pays membres l'information relative aux filières et aux programmes existants et de coordonner les actions dans ce domaine ;
- Proposer des pistes en vue de la planification des actions de la CONFEJES dans le domaine du recyclage, du perfectionnement et de la formation des cadres supérieurs ;
- Proposer des modalités de mise en œuvre relatives à la formation continue ;
- Proposer des modalités de mise en œuvre relatives au développement des partenariats Nord-Sud et Sud-Sud ;
- Participer à l'évaluation continue de la stratégie de la régionalisation des instituts africains (IVR);
- Développer toute autre stratégie susceptible de renforcer la formation des cadres tant au niveau national, sous-régional que régional, telle que la constitution d'un réseau des Instituts, Universités et autres partenaires ;
- Procéder périodiquement à l'évaluation de son fonctionnement et des résultats produits dans le cadre de ses travaux. A cette fin, développer ses outils d'évaluation et rendre compte au Secrétariat Général et à la Conférence.

NB: La CCP peut se réunir sous la forme d'un groupe élargi ou d'un groupe de travail restreint

Octobre 2006



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

ANNEXE II

TDR DES ETUDES A REALISER PORTANT SUR

Projet N° 03

Groupe d'étude sur « l'harmonisation des programmes de professorat d'EPS »

Projet N°04 :

« Elaboration des plans d'établissement des instituts nationaux »

PROJET N°: 08

o Etude 1 :

- o « Pour une meilleure adéquation de l'offre et des besoins de formation des cadres de la jeunesse et des sports »

o Etude 2 :

- o « Inventaire de l'existant sur les petits métiers et métiers des secteurs J&S »

o Etude 3 :

- o Elaboration des TDR relatifs à « l'équivalence entre les programmes de formation (L&M) et la reconnaissance des diplômes dans le système LMD »

o Etudes 4 :

- o Elaboration des TDR portant sur « la faisabilité de créer des pôles d'excellence pour les formations en Master et Doctorat » et sur « la reconnaissance des diplômes.



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

DOCUMENT DE TRAVAIL
(Validé par la Commission consultative)

PROJET N° 03

TERMES DE REFERENCE

sur

**L'harmonisation des programmes
de Professorat d'EPS 2007**

Programme III-2006 / 8 février 2007
Commission consultative

Termes de référence

Problématique :

De 2001 à 2003, à la demande des directeurs d'instituts, et avec l'appui de la CONFEJES, un groupe d'étude a travaillé sur **l'harmonisation des programmes du professorat d'EPS** dans les instituts de formation des cadres de jeunesse et de sport.

Ce travail avait pour but d'atténuer les disparités qui existent entre les programmes des différents instituts par l'élaboration et la mise en place d'un cadre de référence harmonisé dans la formation des professeurs d'EPS.

Après plusieurs rencontres (3) le groupe d'étude a pu stabiliser un nombre important de critères d'harmonisation, tels que :

- l'appellation ou dénomination de la filière : Professorat d'EP ou d'EPS ;
- les conditions d'admission (niveau de recrutement) : Bac ;
- les tests d'entrée : tests ou concours ;
- le contenu du programme en rapport avec le volume horaire exigé par la fonction publique de chaque pays : 900 h /an ;
- la durée, compte tenu des exigences de la fonction publique de chaque pays : 4 années minimum ;
- l'appellation du diplôme : CAPEPS ou maîtrise en EP ;
- les modalités de contrôle de connaissances et de sanction des études : Evaluation partielle, terminale et contrôle continu ;
- la qualification requise des enseignants : Doctorat, Master, DEA pour les enseignements en sciences fondamentales et professeur d'EP, technicien reconnu et confirmé.

Pour mieux articuler cette formation aux réalités nationales, le groupe d'étude a :

- défini la mission principale assignée au professeur de l'EPS : « *le développement intégral des jeunes par le biais des APS* » ;
- identifié les compétences requises ;
- esquissé un modèle de syllabus.

Nouveau contexte :

Ce travail a été une grande innovation collective au plan pédagogique. Il a été fédérateur et surtout porteur de sens et de valeur ajoutée dans la coopération Sud - Sud.

Toutefois, l'harmonisation des programmes de professorat d'EPS était en voie d'achèvement quand l'adoption du système Licence - Mastère - Doctorat (LMD) a commencé dans l'enseignement supérieur des pays du Sud.

L'initiative de l'UNESCO de l'amélioration de la qualité de l'EPS en Afrique Subsaharienne (2004-2006) invite tous les acteurs à la réflexion sur l'universitarisation des instituts, la réactualisation des curricula et la formation des enseignants.

La récente Déclaration de Praia et la forte demande des Instituts sont des éléments qui nous invitent à rénover les programmes de professorat D'EPS en les articulant au nouveau système Licence - Mastère - Doctorat (LMD).

Objectifs:

- Elaborer une offre de formation de professorat d'EPS par approche en conformité avec les standards internationaux du système Licence – Mastère – Doctorat (LMD). La démarche méthodologique se fera à travers l'approche par compétences ;
- Faire des recommandations opérationnelles pour son articulation avec les offres de Mastères existantes.

Stratégie :

Cette harmonisation va permettre :

- la mobilité des étudiants et des enseignants ;
- la collaboration entre institutions en matière de recherche.

Résultats attendus :

- La mission du professeur d'EPS est définie ;
- Le référentiel professionnel, le référentiel compétences et le référentiel formation sont élaborés ;
- Une plaquette académique de licence professionnelle est élaborée avec domaine, mention, spécialité, unités d'enseignement, matière, volume horaire, crédit ;
- Une articulation est faite avec les offres de mastères existantes.

6. Profil de l'expertise :

Compétences obligatoires :

- un statut de professeur de haut niveau en Education/Formation (Ph D);
- une maîtrise des méthodes et techniques de l'ingénierie de formation;
- une excellente connaissance du milieu de la formation universitaire en Afrique francophone (dont le CAMES), des instituts nationaux et des instituts à vocation régionale (IVR) des pays membres du Sud.

Compétences non obligatoires mais représentant un atout :

- Connaissance de la CONFESJES et du programme III « Formation et

- Perfectionnement des cadres »;
- Expérience de travail avec des groupes d'étude similaires à caractère international.

7. Budget prévisionnel : à déterminer



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

DOCUMENT DE TRAVAIL
(validé par la Commission consultative)

PROJET N° 04
TERMES DE REFERENCE

DEMARCHE METHODOLOGIQUE
D'ELABORATION
D'UN PROJET D'ETABLISSEMENT

Programme III-2006 / 07 février 2007
Commission consultative

Contexte et justification

I. LE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

1.1. Environnement externe :

1. Economique :

- le tissu économique
- la structure des emplois et des qualifications
- la carte des emplois cibles

2. Social :

- les indices sociaux de la demande d'éducation et de formation ;
- l'analyse des trajectoires sociales et professionnelles des personnes ;
- le type de relations sociales

1.1.3. Institutionnel et politique :

- les orientations posées pour le système éducatif au niveau central de l'Etat et au niveau décentralisé ;

1.1.4. Culture :

- les valeurs collectives et individuelles promues à travers l'éducation et la formation ?

1.2. Environnement interne :

Quelles sont les forces de l'établissement au niveau de :

- ses infrastructures et équipements ;
- ses ressources humaines ;
- sa gouvernance ;
- son partenariat avec l'extérieur.

Les faiblesses de l'établissement au niveau de :

- ses ressources matérielles, financières ;
- ses ressources humaines (la mobilisation, motivation des enseignants permanents, vacataires, l'encadrement des étudiants) ;

- la recherche ;
- sa stratégie de promotion et de marketing ;
- la communication (TIC, Système d'Information, etc.) ;

Dans cette analyse de la situation, il s'agira de :

- donner la parole à « ceux qui vivent » le problème dont on parle, qui en subissent les effets afin qu'ils puissent donner des indices de gravité d'importance du problème à résoudre ;
- confronter sa compréhension du problème à celui qu'en ont d'autres acteurs qui vivent des situations analogues ou qui ont déjà élaboré des projets en réponse à ces situations.

Cette phase diagnostique - analyse de la situation - sera ponctuée par la formulation d'hypothèses de résolution du ou des problèmes identifiés, **sachant qu'il n'y a que des réponses formation à proposer**

II. LA DEFINITION D'UNE STRATEGIE :

2.1. Une vision, des missions et des valeurs

L'analyse de la situation devra permettre de :

- se construire une vision commune ;
- se donner des missions qui expriment la raison d'être et qui délimitent les principaux métiers.

2.2. La définition et la hiérarchisation des objectifs (stratégiques et opérationnels) du projet :

Elles permettent de :

- exprimer le vouloir : ce que l'on veut être ou faire ;
- prendre conscience de ce qu'il est souhaitable de faire : ce qu'il faudrait être ou faire) ;
- mesurer ce qu'il est possible de faire : ce que l'on peut faire ou être) ;
- décider à faire ou à devenir.

III. LA DEFINITION D'UN PLAN D'ACTION

Une fois l'institutionnalisé exprimée clairement, il convient de passer à l'opérationnalisation qui suppose de définir :

- quoi faire : le plan d'action ;
- qui le fait : les ressources humaines (les opérateurs) ;
- comment : la méthodologie, le mode de gestion et d'organisation (procédures administratives et comptables) ;
- les projets spécifiques des différents départements ;
- les moyens (budget annuel et pluriannuel) ;
- le calendrier : la programmation
- les indicateurs : suivi évaluation des résultats et performances.

IV- LA MISE EN ŒUVRE DE L'ETUDE

(Propre à chaque établissement)



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

DOCUMENT DE TRAVAIL
(validé par la Commission consultative)

TERMES DE REFERENCE

**Etude pour une meilleure adéquation
de l'offre et des besoins de formation
des cadres de la Jeunesse, des Sports et du Loisir**

Programme III / 2006 février 2007
Commission consultative

1. Contexte et justification :

Plusieurs Etats et gouvernements membres de la CONFEJES ont réalisé au cours de ces dernières années des progrès notables pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) par l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur. La jeunesse et la pratique du sport sont au centre de leurs préoccupations actuelles.

La Programme quadriennale de la CONFEJES (Programme III 2005-2008) entend donner une impulsion à cet élan dans une perspective de développement humain à long terme. Il mise sur l'approche programme, sert de cadre de référence à toutes les interventions dans le domaine de la formation des cadres (qu'elles soient nationales ou de l'extérieur) et souligne l'importance de la gestion des ressources humaines.

La CONFEJES œuvre pour la promotion des instituts nationaux de formation des cadres après les crises prolongées auxquelles ils ont fait face et dans un contexte de changements rapides auxquels sont confrontés les pays du Sud.

L'Institut National est l'outil privilégié de la formation des cadres et de ce fait, dispense la formation à travers des filières et des programmes d'enseignement. Cependant, les programmes actuels, dans beaucoup d'Instituts, ne sont pas toujours adaptés aux nouveaux besoins émergents des secteurs Jeunesse, Sport et Loisir.

La CONFEJES les incite à faire preuve de leadership et de créativité à travers l'adoption progressive du système Licence, Master, Doctorat (LMD).

La réforme LMD est un outil de facilitation pour adapter l'enseignement supérieur africain à la globalisation.

Elle constitue à la fois :

- une volonté politique de crédibiliser et de performer l'enseignement supérieur en adéquation avec des recherches scientifiques pertinentes ;
- un appel à la mobilité des étudiants et des enseignants ;
- un espace offrant des formations flexibles avec une lisibilité et une attractivité internationales ;
- une autonomie d'un enseignement supérieur qui accorde une place importante à l'évaluation et à l'assurance qualité.

Cette initiative de la CONFEJES est en parfaite cohérence avec les pratiques professionnelles actuelles et les orientations politiques dans les pays francophones du Sud.

Au plan professionnel en Afrique de l'Ouest :

Pour faire face au défi de la réforme du LMD, des universités publiques francophones ont jugé utile de créer un réseau ouvert dénommé le REESAO (Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest) qui regroupe

à ce jour quatorze membres. Le réseau œuvre à créer les conditions d'une adhésion politique forte des Etats en faveur de la réforme.

Au plan politique en Afrique Centrale :

Les Chefs d'Etats de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad) ont pris des décisions politiques concertées créant le cadre juridique avec un chronogramme précis pour la mise en œuvre de la réforme LMD.

Ces deux dynamiques démontrent que le degré de qualification des ressources humaines constitue la préoccupation fondamentale des universitaires et des politiques.

C'est dans ce contexte que la CONFESJES lance cette présente étude. Elle vise à accompagner l'innovation pédagogique et la rénovation des pratiques à travers la recherche - développement.

2. Objectif du mandat :

Objectif général

La réalisation de la présente étude doit permettre de renforcer l'adéquation entre la formation, les besoins et l'emploi. Le mandat de consultation consiste à appuyer la CONFESJES par la réalisation d'une étude visant à identifier les besoins et les offres existantes de l'enseignement supérieur dans les pays membres du Sud de la CONFESJES.

Objectifs spécifiques

Le consultant¹, en étroite collaboration avec le Chargé de programme, devra :

- Recenser les besoins de formation en enseignement supérieur ;
- Répertorier les offres de formation existantes (formation initiale et formation continue);
- Identifier les ressources humaines, individus et institutions, qui ont les meilleures compétences à offrir.

3. Approche méthodologique

Le consultant devra réaliser l'étude en fonction d'une approche méthodologique efficace. À titre d'exemple, les actions suivantes devront être réalisées :

- Préparer un « check-list » type dans le but de faciliter les actions de recensement (classification des compétences des formateurs);
- Préparer les outils de travail de l'étude et de présentation des résultats;
- Effectuer des recherches sur Internet;
- Contacter les principales organisations nationales et internationales présentes dans la région afin d'identifier des formateurs connus par ces dernières;

¹ le mot consultant désigne le genre masculin et féminin.

- Réaliser des interviews téléphoniques et en tête-à-tête;
- Rédiger un rapport détaillé ainsi qu'une liste abrégée d'instituts, de formateurs et de filières (dans le but d'alimenter une base de données).

4. Profil du consultant

Les travaux seront conduits par un consultant senior indépendant ou représentant un bureau d'études ayant une spécialisation ou une expérience adéquate en relation avec le mandat.

En outre, le consultant retenu devra avoir une bonne connaissance de l'Afrique francophone (particulièrement de l'Afrique de l'Ouest et Centrale) et posséder des compétences dans les champs ou secteurs d'activités suivants :

Compétences obligatoires :

- un statut de professeur de haut niveau en Education/Formation;
- une maîtrise des méthodes et techniques de l'ingénierie de formation;
- une excellente connaissance du milieu de la formation universitaire en Afrique francophone (dont le CAMES), des instituts nationaux et des instituts à vocation régionale (IVR) des pays membres du Sud;
- un minimum de trois ans d'expérience en matière de réalisation d'études pour le compte d'organisations internationales;
- des antécédents dans la conduite d'enquêtes par le biais d'interviews individuelles, contacts téléphoniques et électroniques (courrier électronique);
- grande qualité de communication à l'écrit et à l'oral et de contact.
- savoir diriger une équipe de travail.

Compétences non obligatoires mais représentant un atout :

- Connaissance de la CONFEJES et du programme III « Formation et perfectionnement des cadres »;
- Expérience dans l'accompagnement de structures internationales sous forme appui-conseil;

5. L'ampleur de l'étude

L'étude s'adresse à tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest et Central dans un première temps, soit environ 20 pays dont Haïti.

6. Organisation des travaux

Pour le consultant senior principal

- Phase préparatoire (compréhension du dossier, préparation des outils, prise de contacts, etc) : 3 jours;
- Phase de cueillette des données : 3 jours (le suivi des consultants nationaux)
- Phase de traitement des données : 5 jours
- Phase de production du rapport final : 3 jours
- Soit au Total : **15 jours**

Pour les consultants nationaux

- Les consultants nationaux, placés sous la responsabilité technique du consultant principal, auront pour mandat de procéder à la cueillette des données au niveau national.

- Ils seront des cadres de haut niveau et posséder une expérience en formation des cadres;
- Ils pourront être identifiés soit par la CONFEJES ou sur proposition nationale.
 - Ceux-ci devront démontrer qu'il manipule suffisamment l'informatique.
 - Le mandat devra être exécuté dans le sept (7) suivants la contractualisation.
- Phase de cueillette des données et reportage: 5 jours x 20 consultants nationaux.

7. Résultats attendus

À l'issue de cette étude, les résultats suivants sont attendus :

- rédiger un rapport détaillé décrivant les besoins de formation, les offres de formation disponibles, les instituts, les enseignants (noms, niveau de compétence, expérience, contacts, etc.);
- préparer une version abrégée de l'inventaire de formateurs par spécialisation afin d'alimenter une base de données sur le sujet;
- faire des recommandations à la CONFEJES en regard aux instituts et formateurs qui possèdent des offres de qualité et des compétences avérées dans les filières existantes;
- soumettre à la CONFEJES des propositions relatives aux formes de partenariat qui pourraient être mises de l'avant entre les instituts et formateurs retenus;
- Dégager les priorités des Etats et gouvernements membres aux niveaux du dispositif et des besoins de formation supérieure et regrouper celles-ci aux plans national et multilatéral;
- L'intégration des besoins dans la programmation.

8. Durée et lieu du mandat

- Les travaux de consultation sont prévus pour une période de quinze jours (15) débutant à la mi-mai 2007. Ils devront être réalisés sur une période maximale de six (6) semaines consécutives.
- Le consultant devra préférablement être basé en Afrique. Toutefois, les candidatures de consultants basées à l'extérieur pourront être considérées dans la mesure où les travaux peuvent être conduits d'une manière efficace et que les coûts de consultation soient égaux ou inférieurs au budget annoncé.
- Les éventuels déplacements dans la région sont prévus en cas de nécessité de même que l'embauche de consultants nationaux;
- Il reviendra au Chargé de programme du Secrétaire Général de la CONFEJES de donner son accord final à ces propositions.

9. Profil du consultant

Les travaux seront conduits par un consultant senior indépendant ou représentant une institution ou un bureau d'études ayant une spécialisation ou une expérience adéquate en relation avec le mandat.

En outre, le consultant retenu devra avoir une bonne connaissance de Afrique francophone (particulièrement de l'Afrique de Ouest et Centrale) et posséder des compétences dans les champs ou secteurs d'activités suivants :

9.1- Compétences obligatoires :

- un statut de professeur de haut niveau en Education/Formation;
- une maîtrise des méthodes et techniques de l'ingénierie de formation;
- un minimum de trois années d'expérience en matière de réalisation d'études pour le compte d'organisations internationales;
- une excellente connaissance du milieu de la formation universitaire en Afrique francophone (dont le CAMES), des instituts nationaux et des instituts à vocation régionale (IVR) des pays membres du Sud;
- des antécédents dans la conduite d'enquêtes par le biais d'interviews individuelles, contacts téléphoniques et électroniques (courrier électronique);
- grande qualité de communication à l'écrit et à l'oral et de contact humain;
- savoir diriger une équipe de travail.

9.2- Compétences non obligatoires mais représentant un atout :

- Connaissance de la CONFEJES et du programme III « Formation et perfectionnement des cadres »;
- Expérience dans l'accompagnement de structures internationales sous forme appui-conseil;

10. Agenda

L'agenda suivant est établi à titre indicatif :

1.02 mai 2007 :	Appel à proposition restreint ou source unique;
2.15 mai 2007 :	Contractualisation;
3.31 mai 2007 :	Début de l'étude;
4.15 juin 2007	Remise des rapports des consultants nationaux;
5.30 juin 2007 :	Date maximale de remise des rapports à la CONFEJES

11. Reportage, confidentialité et propriété

Le consultant répondra directement du Conseiller Technique du Secrétaire Général de la CONFEJES. Les documents produits par le consultant seront la propriété unique de la CONFEJES qui se réserve le droit exclusif de tout usage ultérieur.

12. Budget

Le budget de l'intervention est fixé à xxx Fcfa (à déterminer). Ce budget comprend :

- N/ jours de consultation à raison de Fcfa/jour;
- Des consommables de bureau de Fcfa
- Frais de communication (téléphone, internet) et transport local, etcFcfa.
- Les éventuels coûts liés aux déplacements du consultant sont en sus du contrat de consultation et seront couverts directement par la CONFEJES À titre indicatif, elle prendra en charge les frais de déplacement et de séjour en fonction des normes de la CONFEJES

- Le(s) déplacement(s) du consultant devra (ont) avoir été préalablement approuvé(s), par écrit, par le Secrétariat Général.

12.1 Budget estimatif à déterminer

Phases	Activités	Moyens	Coûts
Préparatoire	1- Approfondissement du dossier, 2- Confection des outils de travail et des questionnaires; 3- Prise de contacts divers, 4- Soumission des documents produits au Chargé de programme.	3 jours*	
Cueillette des données	Consultant principal : appui aux consultants nationaux et suivi	3 jours x	
	Les consultants nationaux (20) - procèdent à la cueillette des données - organise l'information - Transmettent le rapport	3 jours x 1 jours à Frais divers	
Traitement des données et analyse	-Recenser les données et les organiser; -Analyser les données; -Produire les divers contenus	5 jours x	
Production des résultats	Rédaction d'un rapport préliminaire	3 jours x	
	Rédaction du rapport final		
	Autres activités	A déterminer	
Gestion	Evaluer frais internes et externes	Frais de gestion	
«		Divers et imprévus	
«		Total	F

*un jour = 8 heures



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des États et gouvernements
ayant le français en partage

Secrétariat général

TERMES DE REFERENCE 2007
(Validé par la Commission consultative)

**Etude relative à l'inventaire de l'existant
sur les petits métiers et métiers
des secteurs jeunesse et sport**

Programme III-2006 / 7 février 2007
Commission consultative

1 - Contexte et justification

- Valorisation des ressources humaines pour un développement durable ;
- Lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre de la Déclaration de Praia dans laquelle on vise la création d'emplois, le travail des jeunes à travers des petits métiers liés aux secteurs jeunesse et sport.
- L'avènement de la décentralisation et la nécessité de mieux structurer et former les jeunes ;
- L'existence d'un nombre important de jeunes en déperdition scolaire ou sportive ayant un vécu sportif et nécessitant une insertion et une reconversion socio-économique et professionnelle.

2- Objectif du mandat

Objectif général

Accompagner les politiques nationales de jeunesse et sport dans la création, la stabilisation et/ou la promotion d'emplois liés aux petits métiers des secteurs jeunesse et sport.

Objectifs spécifiques

- Identifier les métiers existants et inventorier les métiers potentiels ;
- Catégoriser les métiers, les structurer, les stabiliser, identifier des mécanismes ou stratégies de promotion et former des jeunes aux activités génératrices de revenus.;
- Constituer une base d'informations générales et nationales actualisables avec l'évolution des secteurs ;

3- Approche méthodologique

La démarche méthodologique consiste à :

- Procéder à une revue de littérature dans les domaines choisis ;
- Préparer et élaborer des outils de collecte et d'analyse des données ;
- Utiliser les relais nationaux et/ou locaux ;
- Interviewer des agents existants, des acteurs du mouvement sportif, associatif, les collectivités territoriales décentralisées et tout autre intervenant dans un domaine susceptible de favoriser l'émergence ou le recours à des métiers relatifs aux secteurs jeunesse et sport ; ;
- Fournir un rapport détaillé et une base de données informatisée.

1 – Résultats attendus

- Rédiger un rapport détaillé qui donne des indications sur les éléments caractéristiques de métiers en sport et jeunesse mais aussi qui inventorie de façon générale (en Francophonie ou au niveau international ou macro) les métiers possibles ou existants,
- Identifier les bassins potentiels des petits métiers dans les pays du sud ;
- Déterminer les grandes tendances des besoins en formation des publics cibles.

5- Mandat

- Permettre à la CONFEJES d'opérer des choix stratégiques dans l'appui au développement du domaine des petits métiers de jeunesse et de sport ;
- Doter la CONFEJES d'un document d'information, de sensibilisation et d'orientation de référence qui s'ouvre aux opportunités locales.

6 - Mise en œuvre :

- Produire un document préparatoire (consultant)
- Organiser un séminaire de restitution de la question ;
- Exploiter les données.

7- Profil du consultant (voir CONFEJES)

Compétences obligatoires

- Expériences en consultance ou expertise dans les domaines de Jeunesse et Sports dans les pays membres du Sud ;
- Expériences sur les questions d'entrepreneuriat et d'insertion socio-économique et professionnelle des jeunes ;

Compétences non obligatoires mais représentant un atout

- Connaissance/familiarité des/aux secteurs de la Jeunesse et des Sports

8 – Agenda : à déterminer

9 – Reportage, confidentialité et propriété

10 – Budget : à déterminer



conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant le français en partage

DOCUMENT DE TRAVAIL
(Validé par la Commission consultative)

TERMES DE REFERENCE 2007

Sur la faisabilité de « créer des pôles d'excellence » et sur la reconnaissance des diplômes des instituts nationaux

Programme III-2006 / 8 février 2007

Commission consultative

Démarche

- Contexte et justification
- Objectif et stratégie
- Résultats attendus
- Mise en oeuvre
- Mandat
- Approche méthodologique
- Echancier, etc...

1- Contexte

Compte tenu de la priorité à accorder à la qualité et à la diversification de la formation des formateurs à travers la mise en place de nouveaux programmes de Licences et de Masters,

Vu la nécessité de renforcer le dispositif national de gestion de formation des cadres et de réaffirmer le rôle de l'Institut National dans ce dispositif,

Les membres de la Commission Consultative Permanente sont unanimes sur la nécessité de la mise en place de pôles d'excellence.

Entendons par pôle d'excellence...(à définir)

2- Objectif

Le projet consiste à examiner la faisabilité de créer un ou des pôles d'excellence à travers les instituts régionaux.

3- Stratégie : Mise en place d'un groupe d'étude appelé à devenir un Comité scientifique consultatif de haut niveau

4- Résultats attendus

- Rédiger un rapport à présenter à la Commission consultative 2007 pour validation.
- Adoption de la stratégie par les instances de la CONFEJES.

5- Mise en œuvre

Etape 1 : Cette étude débutera en 2007 par l'identification et la mobilisation des experts appelés à former un groupe d'étude de haut niveau ;

Etape 2 : Validation des travaux du groupe d'étude par la Commission consultative

Etape 3: Dans l'éventualité où la présente étude s'avère concluante, ce groupe d'étude serait transformé en « **comité scientifique consultatif** » dont le mandat définitif restera à préciser. L'accompagnement du CESAG et du CAMES sera nécessaire pour garantir la démarche scientifique de l'étude et l'atteinte des résultats recherchés.

Etape 4 : Réalisation du deuxième mandat (sur le terrain) du Comité scientifique prévu en 2008.

6. Profil des membres du Comité scientifique consultatif

Le Comité sera composé d'au moins 3 membres de niveau PH D ayant une expertise en la matière. Il sera *rattaché de la Commission consultative permanente*. Les membres du Comité proviendront des institutions directement concernées par le développement de cette problématique

7- Mandat

Le comité aura pour premier mandat de :

- Réfléchir sur la faisabilité et la nécessité de pôles d'excellence (cadre de référence) ;
- Identifier les critères, conditions et procédure relatifs à l'universitarisation des programmes de formation des cadres de Jeunesse et des Sports,
- Identifier les critères, conditions et procédure relatifs à la reconnaissance et à l'équivalence des diplômes délivrés par les instituts,
- rechercher des **labels*crédibles** pour la mobilité des enseignants et des étudiants des instituts (voir annexe suivant)

8- Approche méthodologique

L'approche méthodologique devra tenir compte des 4 paliers de critères ci-après :

- L'organisme (structures d'accueil, services aux étudiants, etc...)
- Les ressources humaines (masse critique des enseignants qualifiés, etc...)
- Les offres de formation actuelles et à venir ;
- Le plan d'établissement de l'institution.

9- Budget : à déterminer par la CONFEJES

(Frais de séjour, honoraires, déplacements, etc...)

10- Echéancier

Mise en œuvre par la programmation 2007 pour les deux premières étapes,

**Commission consultative permanente
sur la formation des cadres supérieurs**

POLES D'EXCELLENCE

**TDR
sur**

**Les critères de choix pour labellisation
d'un organisme de formation**

**Adama Guiro SENE
08/02/2007**

Sur l'organisme lui - même :

1. Statut ;
2. Organes de gouvernance ;
3. Existence d'une politique de développement (Plan stratégique, projet d'établissement, plan d'affaires, etc) ;
4. Existence d'un SIG ;
5. Degré de spécialisation de l'organisme dans le domaine concerné ;
6. Références de l'organisme (sur le même type d'action) ;
7. Flexibilité pour construire des cas spécifiques, pour modifier le produit et s'adapter aux besoins du client par rapport à des réponses toutes faites ;
8. Capacités de recherche et ressources documentaires ;
9. Adhésion à un réseau opérationnel national, régional ou international d'organismes de formation, ;
10. Existence de partenariats (entreprises, des organisations professionnelles) ;
11. Compétences administratives et comptables ;
12. Capacité de co - traitance avec la concurrence ;
13. Infrastructures et équipements ;
14. Sources de financement et gestion des ressources financières :

Sur le personnel :

1. Effectifs de l'organisme (le nombre de formateurs permanents par apport aux vacataires) ;
2. CV des intervenants ;
3. Qualité du personnel (statut, qualification, expérience) ;

4. « Styles » des intervenants (adéquation avec le public à former).

Sur l'offre elle - même :

1. Les programmes ;
2. Précision de la construction pédagogique ;
3. Cohérence de l'offre, son approche globale;
4. Qualité de l'argumentation de l'offre ;
5. Qualité du dispositif d'évaluation de formation proposé;
6. Qualité de l'offre pédagogique (contenu, progression, évaluation) ;
7. Présence, diversité et qualité des supports ;
8. Nature des engagements sur le suivi de l'action ;
9. Communication sur l'action, auprès du public visé ;
10. Prix (dont on demandera une décomposition pour les actions importantes) ;
11. Modulation du prix en fonction de la taille du marché.